



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2633
18 janvier 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Grand débat... opération diversion



Grande-Bretagne
**Un poison
nommé Brexit**

Page 8

Salaires
**Il faut
les augmenter !**

Page 4

Hôpitaux
**Situation
dramatique**

Page 12

Grand débat: cause toujours...

Pour tenter de reprendre la main, Macron a lancé un grand débat national. Celui-ci a pour objectif d'éclipser et d'étouffer la mobilisation des gilets jaunes et de ne pas répondre à leurs exigences.

Leur revendication la plus populaire est le rétablissement de l'ISF. Eh bien, par avance, Macron y met son veto! Et, en six pages et 34 questions, il n'y a pas un mot sur les salaires, l'emploi ou le niveau des pensions. Mais on peut toujours en causer, nous dit Macron. De qui se moque-t-il?

Le problème n'est pas seulement de dire ce que l'on pense. Cela, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes le font depuis trois mois. Le problème est d'imposer nos intérêts de travailleurs contre Macron, le président des très riches, et contre la classe capitaliste, de plus en plus rapace. Pour cela, il faut instaurer un rapport de force.

Le fait que les gilets jaunes se soient rassemblés à 84000 à la veille du lancement de ce grand débat montre qu'ils ne sont pas dupes. La dernière sortie de Macron sur les citoyens qui «oublie le sens de l'effort» a ainsi eu la réponse qu'elle méritait.

Le mouvement des gilets jaunes a montré que nombre de retraités, de femmes en précarité ou au foyer, de salariés et d'artisans ne veulent plus se taire. Peut-être pousseront-ils aussi leur coup de gueule dans le cadre de ce débat officiel, et cela se comprend. Mais croire que le débat national peut faire avancer les intérêts essentiels des travailleurs en termes d'emploi, de salaire ou de niveau de retraite, est une illusion.

Ceux qui décident des embauches et des licenciements, qui fixent les contrats, les salaires, les conditions de travail et déterminent les carrières, sont les dirigeants des entreprises. Ils ne décident pas en prenant l'avis des travailleurs et de la population. Ils prennent leurs ordres auprès des actionnaires et des propriétaires.

Ils se moquent non seulement de ce qui peut ressortir du grand débat, mais aussi de ce que peut dire ou recommander le gouvernement. Combien d'entreprises richissimes n'ont pas versé la «prime gilets jaunes»? Quand les grands groupes décident de fermer une usine, comme Ford à Blanquefort ou PSA à Saint-Ouen, ils n'ont que faire des leçons de morale du ministre de l'Économie!

S'il arrive aux gouvernements de déplorer qu'il n'y ait pas de juste répartition des profits, ils ne font rien. La situation empire année après année, et 2018 ne déroge pas à la règle puisqu'un record de 57 milliards de dividendes a été versé aux actionnaires, en hausse de 13% par rapport à l'année précédente.

Qu'en déduire, si ce n'est que les gouvernants et l'État n'ont pas de prise sur ces capitalistes? Qu'en conclure, si ce n'est que, derrière le pouvoir politique, se tient un pouvoir autrement plus puissant, le pouvoir de l'argent et de ceux qui le concentrent, les capitalistes?

«Il faut donner plus de force à la démocratie et à la citoyenneté», dit Macron. Mais on peut multiplier les débats et les référendums, l'organisation sociale n'en sera pas plus démocratique. Toute l'économie et nos vies de travailleurs sont soumises à la dictature du grand capital, aux rois des temps modernes que sont les grandes fortunes à la tête des multinationales de l'automobile, du pétrole, de la pharmacie, de la finance, de la banque ou des assurances.

Il y a six millions de chômeurs, et il manque du personnel dans les maisons de retraite, dans les hôpitaux. Nombre d'autres besoins ne sont pas satisfaits. La société est plongée dans l'impasse parce que les capitaux sont concentrés dans les mains de cette infime minorité qui se moque de résoudre des problèmes aussi élémentaires que l'habitat insalubre ou le manque de médecins. Même entretenir des conduites de gaz qui datent du début du 20^e siècle, comme celles qui ont été à l'origine d'une explosion samedi à Paris, ne fait pas partie de leurs préoccupations!

Cette minorité de capitalistes accapare les richesses produites collectivement au travers de l'exploitation et elle est libre de faire ce qu'elle veut de ses capitaux. Et, comme son système est en crise permanente, elle choisit de les orienter de plus en plus vers la finance et la spéculation.

Il n'y aura pas d'issue tant que l'on n'enlèvera pas le pouvoir à la grande bourgeoisie en l'expropriant. «Faut-il enlever à la classe capitaliste son pouvoir de nuisance en l'expropriant?»: cela ne fait bien sûr pas partie des questions soumises au grand débat. Mais les travailleurs qui ont la volonté d'agir pour offrir un avenir vivable à la société doivent y répondre, et positivement.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Grand débat: diversion à grand débit	3
La lettre aux Français	
	
Violences policières: plus de 80 manifestants mutilés	3
CAC 40: au bonheur des actionnaires	3
Salaires: grosses galettes pour les actionnaires	4
Dassault et autres: et volent les milliards!	4

Logement: ni plan, ni argent	4
Hauts fonctionnaires: les vrais nantis et leurs serviteurs	5
Amazon: profits d'un côté, destructions de l'autre	5
Transports parisiens: la gratuité attendra... longtemps	5
Gap: la solidarité en procès	6
	
Migrants: grève de la faim contre la détention	6
Mœurs policières: viol, dissimulation, mensonges	6

Éducation nationale: une attaque de plus	7
Autoroutes: une rente à perpétuité	7
Affaire Ghosn	16
Macron en Normandie	16
DANS LE MONDE	
Grande-Bretagne: le poison du Brexit	8
Zimbabwe: manifestations contre la hausse du prix de l'essence	8
Japon: quand la prison est un refuge	8
Italie: Battisti livré à Salvini	9
Arabie saoudite: elle choisit la liberté	9

Bangladesh: grèves pour les salaires dans le textile	16
ENTREPRISES	
PSA - Saint-Ouen	11
	
Nokia - Nozay	11
France télévisions	11
Décès aux urgences	12
Nord Mayenne Hôpital	12
Uber condamné	12
Castorama	12

SNCF: accident de Brétigny	13
RATP: précarité	13
Guadeloupe: grève chez Carrefour et Promocash	14
Liebherr-Aerospace - Toulouse: mobilisation pour les salaires	14
Amiante: la justice contre les victimes	15
IL Y A 100 ANS	
Révolution allemande: la semaine sanglante de Berlin	10
	

Grand débat: **diversion à grand débit**

Après avoir fait usage sans succès de gaz lacrymogènes jusqu'au 12 janvier contre les manifestations de gilets jaunes, Macron et le gouvernement espèrent envoyer des gaz anesthésiants suffisamment puissants avec la « lettre aux Français » et le coup d'envoi du grand débat national.

Les foules n'ont pas dévoilé la prose élyséenne. On verra si les réunions du grand débat trouvent leur public. Pour l'heure, Macron s'est déplacé dans la commune de Grand-Bourgtheroulde pour lancer son opération de déminage, accompagné par douze pelotons de gendarmerie – plus d'un millier d'hommes dans une commune de 3 800 habitants –, marque indiscutable d'une volonté de dialogue serein !

Les médias complaisants se sont emparés de la lettre et du grand débat, parlant d'un processus inédit et saluant sans rire l'audace de Macron, comme si son gouvernement et lui n'étaient pas à la recherche d'un tour de passe-passe pour sortir de la crise politique. En fait, cette fameuse lettre, quand on a la patience de la lire, est une nouvelle provocation pour un chômeur, un retraité, un travailleur payé au

smic, et pour les gilets jaunes mobilisés pour leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie quotidienne.

Passé le poncif obligatoire sur « la France, une des nations les plus égalitaires, fraternelles, et libres », Macron annonce qu'après le grand débat, rien ne sera décidé qui remettrait en cause les choix de son gouvernement. Bien sûr, il y a le refus de rétablir l'ISF mais, par exemple, Macron propose pour la énième fois comme seul remède au chômage de donner aux entreprises « les moyens de se développer ». Cela veut dire: arroser les grosses entreprises d'argent public et leur garantir une main-d'œuvre la

plus flexible possible. Si l'on trouve le mot salaire dans la lettre, il n'y a évidemment rien de plus que les miettes annoncées il y a un mois à la télévision.

Macron annonce à l'avance qu'il n'y aura dans sa politique aucun tournant qui prendrait en compte ce qu'expriment des gilets jaunes sur la pénurie en services publics. Vous voulez que l'on baisse des impôts? Dites-nous dans quels services publics nous devons sabrer! C'est ce que fait déjà le gouvernement et, dans sa lettre, Macron invite à réfléchir à ce dont la population peut se passer.

En plus de faire semblant de répondre aux attentes

populaires, cette lettre incite à mettre en avant la question de l'immigration et des migrants. La diversion est grossière et dangereuse, mais Macron l'utilise délibérément, comme les politiciens d'extrême droite qu'il prétend combattre.

Alors, la meilleure réponse à cette lettre et au grand débat national serait que la colère contre les conditions de vie continue de s'exprimer dans les rues et qu'elle entraîne, au-delà des gilets jaunes, une contestation dans les entreprises, là où il serait décisif de se battre pour les salaires et l'emploi.

Boris Savin



Violences policières: **plus de 80 manifestants mutilés**

Les médias se sont abondamment étendus sur la violence des gilets jaunes et des « casseurs ». En revanche, ils ont été beaucoup plus discrets au sujet des violences policières. Cependant certains journaux et certains sites ont fait des recherches pour connaître le nombre des blessés graves, relevant leur photo et leur identité exacte.

Il ne s'agit pas ici d'hématomes ou de petites blessures, qui ont été légion mais ne sont pas comptabilisés. Il s'agit de blessures graves, de mutilations, de manifestants ayant perdu un œil ou ayant eu la main arrachée ou des fractures. Une femme âgée également est morte, à Marseille, ayant reçu une grenade lacrymogène alors qu'elle fermait ses volets.

Un recensement, probablement incomplet, fait avant le 9 janvier, dénombre ainsi 82 mutilés. La grande majorité d'entre eux ont été touchés à la tête (67) ce qui signifie, de la part des policiers, une volonté d'occasionner des blessures sérieuses. Huit ont eu une

main arrachée.

Dans la plupart des cas les blessures proviennent de tirs de lanceurs de balles de défense LBD (60 cas), mais aussi de grenades dites de désencerclement (neuf cas) et plus rarement de coups directs ou de grenades lacrymogènes.

Depuis la parution de cette statistique, de nouvelles violences ont eu lieu, avec un nouveau lot de blessés. On en serait maintenant au chiffre de 93 blessés graves. Ainsi, à Bordeaux, un manifestant a été blessé à la tête par un tir de LBD et il est depuis à l'hôpital, en coma artificiel. Il a été touché par-derrière, alors qu'il s'enfuyait et ne présentait pas le moindre danger pour

quiconque. Ce n'était pas un casseur et il est par ailleurs pompier volontaire dans sa commune.

Devant une affaire aussi grave, la police des polices, l'IGPN, a été saisie. Mais les autorités ne sont pas promptes à incriminer des policiers. Ainsi le boxeur qui a frappé des policiers sur une passerelle, à Paris, et qui a déclaré avoir agi ainsi parce qu'il était scandalisé par les violences policières, a été mis en prison. Mais le policier qui a été filmé en train de frapper des manifestants à Toulon est, lui, toujours libre.

Quoi qu'il en soit, les images de ces mutilés ont paru dans certains journaux et circulent sur Facebook. Elles exaspèrent le ressentiment, non seulement des gilets jaunes, mais de tous ceux qui sont scandalisés par cette violence – qui n'est évidemment pas une nouveauté – de la part de la police.

André Victor

CAC 40: au bonheur des actionnaires

Les quarante plus grandes entreprises françaises cotées en Bourse, qui constituent le CAC 40, ont versé en 2018 à leurs actionnaires 57,4 milliards d'euros de dividendes, après avoir réalisé 92 milliards de bénéfices en 2017.

C'est un record depuis dix ans: 12,8% de plus qu'en 2017, et 62% de plus qu'en 2009, en pleine crise. Et, comme les bénéfices ont probablement augmenté en 2018, même si les bilans ne sont pas encore bouclés, certains prévoient que le record sera encore battu en 2019.

Total a versé les dividendes les plus importants, 10,1 milliards, suivi de Sanofi, BNP Paribas, Axa, LVMH, L'Oréal et Schneider. Et ces sept entreprises à elles seules versent 29 milliards, la moitié du total des dividendes. Pour soigner leurs actionnaires, ces grandes entreprises ont plusieurs solutions. Sur les 57,4 milliards de

dividendes, 10,9 milliards ont été consacrés à des rachats d'actions. Cette opération à la mode consiste pour une entreprise à racheter ses propres actions, de façon à ce que les actionnaires restants soient moins nombreux et qu'ils aient droit à une part plus importante des dividendes. D'autres entreprises choisissent de verser une partie des dividendes sous forme de nouvelles actions offertes aux actionnaires.

Dans tous les cas, ces sommes astronomiques ont été obtenues en aggravant l'exploitation des travailleurs, en licenciant, en fermant des entreprises au nom de la productivité. Et elles serviront pour l'essentiel à alimenter la spéculation, faisant ainsi planer la menace d'une crise financière aux conséquences catastrophiques. Ce système économique aberrant ne mérite que de disparaître.

Hélène Comte

Cercle Léon Trotsky

L'industrie pharmaceutique soumise à la rapacité des capitalistes

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 euros

Salaires : grosse galette pour les actionnaires

Malgré la confusion entretenue par le gouvernement, la préoccupation principale exprimée par les travailleurs, retraités ou chômeurs mobilisés dans le mouvement des gilets jaunes, est d'avoir de quoi vivre dignement. Or les salaires, quoi qu'en disent en ce moment Macron, les économistes, et tout ce que la société recèle de défenseurs du capitalisme, sont insuffisants.

L'augmentation du smic décidée par le gouvernement est juste égale à l'inflation, et ce salaire dit minimum ne permet de toute façon pas de vivre. La prime promise sous la pression du mouvement des gilets jaunes est au bon vouloir des patrons des entreprises.

Carrefour se vante d'avoir versé 200 euros de prime aux salariés, alors que les actionnaires de ce numéro 2 mondial de la grande distribution ont encaissé sans rien faire 350 millions d'euros. Mais de toute façon les primes ne résolvent rien. Pour être assuré de pouvoir payer son loyer, les études de ses

enfants, de quoi se nourrir correctement toute l'année, il faut une augmentation de son salaire, qui de plus suive celle des prix.

« Je dis maintenant aux chefs d'entreprise [...] : faites un effort sur les salaires, notamment les bas salaires », avait déclaré le 6 janvier dernier Murielle Pénicaud. Ni la ministre du Travail ni Macron ne veulent imposer quoi que ce soit aux capitalistes.

Cette déclaration fait partie d'une comédie bien réglée. Elle a d'ailleurs pris soin de préciser que cet effort ne pourrait être fait que « si les bonnes conditions économiques le permettent ». Cela laisse de la marge, car

les capitalistes prétendent, toujours ne pas avoir les moyens d'augmenter les salaires, le secret des affaires leur permettant de mentir à loisir.

En ce moment, les records de profits affichés par les grandes entreprises s'étalent au grand jour. Total, Sanofi, BNP Paribas, Peugeot, comme les 40 principales entreprises cotées en Bourse, ont amassé 92 milliards d'euros de bénéfices. Les actionnaires ont touché 57,4 milliards d'euros de dividendes. Mais ils n'ont pas l'intention de lâcher quoi que ce soit, hormis quelques miettes.

« Une entreprise qui est bénéficiaire, c'est formidable, c'est très bien, expliquait un journaliste sur Cnews le 11 janvier. Mais, regrettait-il, la lecture qui sera faite par ceux qui ne comprennent pas ce principe du capitalisme, c'est que ces résultats n'ont pas permis de créer d'emplois



suffisamment pérennes ni d'augmenter suffisamment les salaires.»

Les travailleurs, révoltés de voir les richesses s'accumuler à un pôle de la société alors qu'eux ont du mal à finir le mois, comprennent au

contraire très bien ce principe du capitalisme.

C'est de leur exploitation que proviennent ces milliards de profits qui échappent entièrement à leur contrôle.

Aline Rétesse

Dassault et autres : et volent les milliards !

Il n'y a pas de cagnotte cachée, martèlent Macron et ses ministres. Mais ce mensonge ne vise que les travailleurs et les gilets jaunes qui n'y arrivent plus avec leurs salaires, retraites ou pensions. Ainsi, pour ne citer que le budget militaire, après un bonus de 1,8 milliard en 2018, il grimpe encore de 1,7 milliard en 2019 (+ 5%).

Alors que le budget militaire frise les 40 milliards, le gouvernement et les députés ont déjà décidé qu'il croîtra de 3 milliards par an à partir de 2023. Et de ce côté-là il n'y a pas d'inquiétude à avoir : la ministre de la Défense, Florence Parly, sait quoi faire de tout ce pognon de dingue, comme dirait Macron.

C'est donc les mains pleines, selon le site du quotidien économique *Les Échos*, qu'elle est allée visiter l'usine Dassault de Mérignac en Gironde, le 14 janvier. Elle y a confirmé que l'État financerait à hauteur de 1,9 milliard la mise au point du Rafale nouvelle génération, dit standard F4. Verser des à-valoir conséquents sur les dépenses de développement d'avions de combat et d'autres engins de guerre est un des multiples moyens qu'a l'État de soutenir les industriels de l'armement par des fonds publics. Ainsi en 2014 le modèle précédent du Rafale, le standard F3 en cours de

livraison à l'armée de l'air, avait fait l'objet d'un contrat de développement avec, à la clé, un milliard d'euros versés par l'État.

Le président de Dassault s'est, toujours selon *Les Échos*, félicité de cette démarche. Et il a bien des raisons d'afficher sa satisfaction, car la ministre a aussi annoncé une reprise des livraisons de Rafale F3 à l'armée jusqu'en 2021, plus le lancement d'un nouveau cycle de commandes de cet appareil (28 exemplaires à 78 millions d'euros de coût unitaire annoncé) sur 2022-2024.



Chaîne d'assemblage final à l'usine de Mérignac.

Vantant le « saut technologique, industriel et stratégique » que représente le Rafale standard F4, ce super engin de mort volant, la ministre a souligné que, en versant généreusement au pot, l'État « tire l'innovation » : chez Dassault, bien sûr, mais aussi dans des grands groupes tels Safran, Thales et MBDA, fournisseurs d'équipements et d'armements du Rafale, ainsi que dans une ribambelle de leurs sous-traitants qui, il faut le souligner, n'ont rien à voir avec l'artisan du coin.

De l'argent, il n'y a en plus pour l'école, les hôpitaux, les transports et tous les services publics utiles à la population. Mais le gouvernement en trouve toujours pour gaver les Dassault et ses pareils du grand patronat, et ceci explique cela.

Pierre Laffitte

Logement : ni plan, ni argent

À grand renfort de conférences de presse, le ministre du Logement Julien Denormandie a mis en scène l'annonce, le 10 janvier, « d'un plan d'aide aux salariés d'une ampleur inédite », d'un montant de 9 milliards d'euros d'ici à 2022. En réalité, bien des aspects restent très flous... à part le fait qu'il ne coûtera rien à l'État.

Si ce plan a été demandé par le gouvernement, il est financé exclusivement par un organisme, Action logement, qui collecte une cotisation payée par les entreprises de plus de vingt salariés, l'ancien 1% patronal, réduit à 0,45% de la masse salariale. Avec l'argent accumulé, cet organisme a acheté un parc de logements dont il encaisse les loyers, constituant ainsi une cagnotte dans laquelle les gouvernements successifs puisent pour des actions qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'amélioration du logement des salariés, comme la rénovation urbaine et la transformation de bureaux en logements.

C'est le cas une nouvelle fois des 9 milliards annoncés sur quatre ans, dont les deux tiers proviendront en fait d'un prêt des banques, que les locataires d'Action logement et de ses filiales

immobilières devront rembourser, intérêts compris. Quant à savoir à quoi ils serviront, le ministre a bien fait mention d'une aide « pouvant aller jusqu'à 5 000 euros » pour adapter les salles de bain au vieillissement ou au handicap, ainsi que des subventions, déjà maintes fois annoncées, pour la rénovation thermique. Mais l'essentiel reste dans le flou, mis à part la naissance d'une filiale d'Action logement dotée d'un milliard d'euros pour acheter 40 000 logements aux organismes HLM, afin de les revendre ensuite progressivement à leurs occupants... ou à des promoteurs.

Avec de tels plans, le gouvernement aura du mal à cacher le fait qu'il se préoccupe aussi peu des problèmes de logement des travailleurs que de leur pouvoir d'achat.

Jean Sanday

Hauts fonctionnaires : les vrais nantis et leurs serviteurs

L'annonce que Chantal Jouanno, présidente de la commission nationale du débat public, avait un salaire mensuel de 14 666 euros a, à juste titre, soulevé l'indignation de bien des travailleurs gagnant souvent dix fois moins qu'elle, et encore. Elle a donc décidé de ne pas veiller à l'organisation du grand débat, dont un des sujets sensibles est le pouvoir d'achat des classes populaires.

Mais Chantal Jouanno n'est pas la seule. L'État compte entre 15 000 et 20 000 hauts fonctionnaires particulièrement bien payés. À l'époque de Hollande, 656 de ces très hauts fonctionnaires, tout en haut du tableau, gagnaient plus que le président et le Premier ministre, soit plus de 15 000 euros brut par mois. Évidemment, cela a de quoi choquer. Chaque travailleur sent bien que ces individus ne partagent ni la vie ni les préoccupations des

classes populaires et que les décisions qu'ils prennent ou qu'ils appliquent n'ont rien à voir avec les intérêts de la population.

Tous sont en général formés dans les grandes écoles, particulièrement l'École nationale d'administration (ENA). Ils y apprennent non pas à servir l'État, formule abstraite qui ne veut rien dire, mais à servir les intérêts de la grande bourgeoisie. Ils viennent souvent du même monde mais, même quand ce n'est pas le cas,

ils partagent les valeurs de cette bourgeoisie, la conviction qu'il faut que la population travaille et paye pour que les profits s'entassent dans les caisses des grands capitalistes. Non seulement ces hauts fonctionnaires sont sélectionnés et formés à défendre cette classe sociale et son système économique basé sur l'exploitation, mais ils ne sont ni élus

ni contrôlés par la population, et pour cause!

Pour servir les possédants, ils sont très bien rémunérés, car ils doivent être intéressés à la survie du système, se sentir comme faisant partie des hautes couches de la société. Mais croire que là résident les causes des injustices de la société et des problèmes sociaux, c'est se laisser éblouir par un miroir aux alouettes. Si leurs salaires sont indécents, les revenus de ceux qu'ils servent le sont encore plus.

Rien qu'un Carlos Ghosn, patron de Renault-Nissan, avec ses 13 millions annuels, gagne cent fois plus que le mieux payé des hauts fonctionnaires. Mais lui aussi sert encore à cacher où se trouvent les vraies richesses. Les fortunes des capitalistes qu'ils servent se comptent en milliards. Celle d'un Bernard Arnault s'élève aujourd'hui à 73 milliards d'euros. En 2018, elle a été accrue de 19 milliards

supplémentaires. Cela revient à dire que Bernard Arnault a gagné l'équivalent de 1,5 milliard d'euros par mois, soit 10 000 fois plus que ces hauts fonctionnaires grassement rémunérés. Non seulement ces capitalistes s'accaparent toutes les richesses produites par les travailleurs, mais ils dirigent et organisent toute l'économie en fonction de leurs intérêts.

Pour qu'une toute petite minorité puisse vivre dans l'opulence et considérer le monde comme un vaste Monopoly dans lequel placer ses capitaux, l'immense majorité de la population s'enfoncé dans les difficultés et peine à vivre dignement.

C'est pour défendre ce système que des hauts fonctionnaires sont généreusement rémunérés, mais ils n'en sont que les serviteurs. Pour mettre fin à l'injustice, il faudra s'attaquer aux maîtres!

Marion Ajar

Amazon : profits d'un côté, destructions de l'autre

Un reportage du magazine *Capital* a révélé que l'an dernier environ 3,2 millions de produits neufs ont été détruits par Amazon, parce qu'ils n'étaient pas vendus assez vite. Loin d'être accidentelle, il s'agit au contraire d'une pratique permanente dans ses cinq entrepôts.

Filmé en caméra cachée par un journaliste embauché comme manutentionnaire dans un de ces entrepôts, le reportage montrait comment, en neuf mois, près de 300 000 objets, machines à café, smartphones, tablettes et même des couches, avaient déjà fini à la benne.

Amazon loue sa plateforme et des espaces de stockage à des entreprises partenaires, situées bien souvent en Asie. Or le coût de location passe de 23 euros le mètre carré au départ à 500 euros au bout de six mois et 1 000 euros au bout d'un an. Face à ce racket, plutôt que de rapatrier la marchandise invendue au bout de quelques semaines ou mois, les fournisseurs demandent donc à Amazon de la détruire.

C'est ainsi que des produits de consommation courante, parfois inaccessibles à des familles ouvrières, traversent les océans pour directement finir en incinérateur ou dans ces centres d'enfouissement.

Un syndicaliste CGT indiquait au journal *Le Monde* qu'avec le doublement des surfaces d'Amazon en 2019

il fallait s'attendre à 6 millions d'objets détruits cette année.

Devant le bruit soulevé, la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, Brune Poirson, a promis une loi pour interdire ce genre de pratique, aujourd'hui tout à fait légale, et menace de sanctions.

Mais l'absurdité à la fois économique, sociale et environnementale du comportement d'Amazon est à l'image du fonctionnement irrationnel du système capitaliste, qui produit à la fois pénurie et misère à un pôle,

et surproduction, gaspillage et destruction à l'autre. En concentrant la consommation, la multinationale ne fait que concentrer les tares mêmes du système.

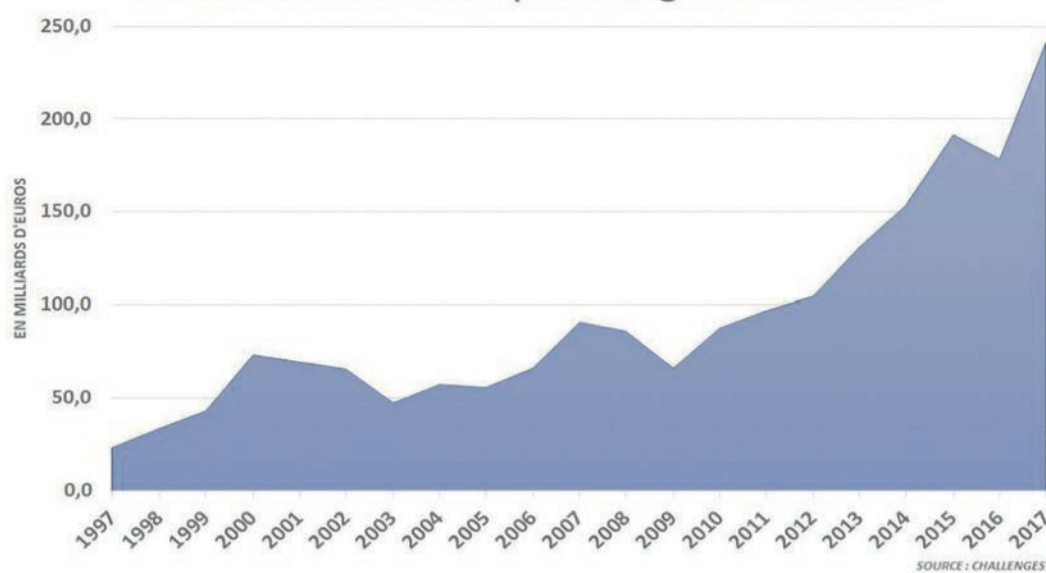
Techniquement, l'humanité a aujourd'hui les moyens de recenser d'une part les moyens de production matériels et humains, et d'autre part tous les besoins à satisfaire. Et organiser rationnellement l'économie en visant à satisfaire les besoins présents et futurs de l'humanité, tout en économisant le travail humain et les ressources de la planète, est indispensable. Mais cela est incompatible avec la recherche du profit inhérente au capitalisme, qui gaspille des ressources humaines et naturelles pour produire toujours plus de misère et de chaos.

Christian Bernac



Protestation sur des colis Amazon.

Fortune cumulée du Top 10 des grandes fortunes



SOURCE : CHALLENGES

La fortune cumulée des dix capitalistes les plus riches de France est passée de 22,9 à 240,8 milliards d'euros entre 1997 et 2017.

Transports parisiens : la gratuité attendra... longtemps

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a déclaré le 10 janvier renoncer à son projet de gratuité totale des transports en commun à Paris. Seuls les enfants de moins de 11 ans et les handicapés de moins de 20 ans seraient dispensés de payer à compter du 1^{er} septembre.

Hidalgo a justifié son recul en déclarant : « La gratuité ne peut pas être l'alpha et l'oméga d'une politique des transports. » Il faudrait aussi améliorer le réseau et l'offre de transport, ajoutée en substance.

Certes, mais l'un n'empêche pas l'autre. Elle-même déclarait en septembre : « Mon intuition est que, sans doute, la gratuité est un bon moyen de faire reculer

plus vite la voiture individuelle polluante. » Et de citer l'exemple de Dunkerque où, comme à Aubagne, Niort et dans une douzaine d'autres agglomérations, les habitants se sont tournés davantage vers les transports en commun après l'instauration de la gratuité. Selon un rapport remis à la maire, si une telle mesure était appliquée à Paris, le nombre de déplacements en transports collectifs pourrait augmenter de 36% à 48%.

Certains politiciens tournent le dos à leurs promesses une fois les élections passées. Hidalgo, elle, n'attend même pas qu'elles aient eu lieu.

Jean Sanday



Rassemblement à Gap lors du premier procès.

Gap: la solidarité en procès

Jeudi 10 janvier, le tribunal correctionnel de Gap, dans les Hautes-Alpes, a condamné trois personnes pour aide à l'entrée irrégulière d'un étranger. Une femme de 36 ans qui, touchée par la détresse d'un jeune Guinéen rencontré en Italie, l'avait pris à bord de son véhicule et conduit en France, a été condamnée à 1 500 euros d'amende, dont 750 avec sursis.

Pierre Mumber, 54 ans, connu dans le Briançonnais pour son engagement associatif en faveur des migrants mais aussi des enfants handicapés, a été condamné à trois mois de prison avec sursis au motif d'avoir aidé quatre migrants à franchir la frontière dans la neige, en janvier 2018, par le col de Montgenèvre, et de s'être opposé à l'intervention des policiers. Enfin Kevin Lucas, 32 ans, impliqué lui aussi dans l'aide aux migrants dans la région de Briançon, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour avoir, en mars 2018, pris cinq migrants à bord de son véhicule en Italie et

refusé d'obtempérer quand les policiers lui ont demandé de s'arrêter après son passage de la frontière.

Cent cinquante personnes étaient venues au tribunal soutenir les accusés. Les avocats des deux militants avaient réclamé le report de l'audience pour n'avoir reçu le dossier pénal que très tardivement: le 24 décembre pour Pierre Mumber, et le 10 janvier pour Kevin Lucas, soit le jour même! Mais la juge, du même avis que la procureure, n'a pas voulu en tenir compte. Par ailleurs, Pierre Mumber était accompagné par des journalistes italiens au moment des faits qui lui sont reprochés et une

vidéo apportée par son avocat aurait pu prouver qu'il ne s'était pas opposé aux policiers, mais la juge n'a pas non plus voulu en tenir compte.

Le 13 décembre dernier, le tribunal de Gap avait déjà condamné sept militants pour aide aux migrants, avec des peines allant de six mois de prison avec sursis à quatre mois ferme. Par ces nouvelles condamnations, la justice, en bon instrument de la politique gouvernementale, cherche encore un peu plus à dissuader ceux qui veulent porter secours aux migrants.

Les deux militants ont décidé de faire appel de leur condamnation, comme l'avaient fait les condamnés du 13 décembre. Ils veulent montrer qu'ils ne comptent pas renoncer, qu'ils refusent la politique inhumaine de l'État, et qu'ils continueront à militer pour la solidarité avec les migrants.

Correspondant LO

Migrants: grèves de la faim contre la détention

Depuis le 3 janvier, une centaine de migrants enfermés dans les centres de rétention de Vincennes et du Mesnil-Amelot, près de l'aéroport de Roissy, ont entamé une grève de la faim. Depuis le 13 janvier, le mouvement s'est étendu à d'autres centres, dont ceux de Oissel et de Sète.

Les grévistes protestent contre l'augmentation de la durée de détention, qui a été doublée par la loi Asile et immigration, entrée en application au 1^{er} janvier 2019, passant de 45 à 90 jours. La Cimade dénonce également le raccourcissement de 120 à 90 jours du délai pour déposer une demande d'asile.

L'association note que le recours à la rétention est en augmentation. En 2017, 50 000 hommes, femmes, y compris 304 enfants, ont été enfermés en France. Un chiffre auquel il faut ajouter

4 285 mineurs à Mayotte, département français.

L'association met aussi en lumière le traitement indigne réservé aux étrangers sans papiers enfermés en vue de leur expulsion: manque d'hygiène, mauvaise nourriture, absence de soins pour les malades. À ces conditions scandaleuses s'ajoutent les violences policières.

Pour protester et se faire entendre, ces migrants mettent leur vie en danger. Cela en dit long sur le désespoir auquel les conduit la

politique de traque, de répression et d'enfermement menée par Macron et son gouvernement.

Gaëlle Régent

Mœurs policières: viol, dissimulation, mensonges

Le procès en assises de deux policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), accusés du viol en réunion d'une touriste canadienne, vient de commencer.

Ils l'avaient rencontrée dans un bar à proximité du 36 quai des Orfèvres, les locaux de l'époque de la police judiciaire, et elle les y avait accompagnés. Elle raconte comment, ivre et sous emprise de stupéfiants, elle avait été violée par les deux hommes, et probablement un autre.

Les faits remontent à avril 2014 et un premier procès en 2016 avait abouti à un non-lieu. Devant le nombre d'éléments permettant de mettre en doute la parole des policiers, le parquet a ouvert un nouveau procès, cette fois-ci aux assises.

Jusqu'à-là, comme souvent, la parole de la victime et celle des agresseurs ont été mises sur le même plan, les policiers affirmant que les rapports étaient consentis. Mais cela semble bien contradictoire avec le fait que les policiers ont effacé dès le lendemain un certain nombre d'éléments, vidéos et messages, sur leur téléphone. Il ne reste qu'un message envoyé à un de leurs collègues, particulièrement crasseux, lui demandant de se joindre à eux: « C'est une partouzeuse, dépêche. » Ils ont aussi fait disparaître les bas et les lunettes de la femme qui les accuse de l'avoir agressée. Le troisième homme impliqué n'a pas été identifié malgré les examens d'ADN sur tous

les fonctionnaires de police présents au moment des faits.

Les avocats des policiers se sont appuyés sur les quelques incohérences du discours de la victime et ont tiré argument de sa consommation d'alcool. Mais, au-delà des faits, il est particulièrement choquant que l'administration ait maintenu en activité ces deux policiers. Il a fallu l'acharnement de cette femme, et le fait qu'il s'agit d'une touriste canadienne, pour que leurs comportements soient remis en cause. Tout un chacun peut constater qu'un travailleur, homme ou femme, pour des faits bien moins graves, parfois sans aucune preuve, est licencié séance tenante par son patron. Mais les policiers, censés faire respecter les lois et protéger les citoyens, selon le message délivré à chacun depuis le plus jeune âge, disposent d'appuis pour la bafouer, et de la pire des façons dans ce cas.

Cette affaire en dit long sur la façon dont un certain nombre d'hommes, mais aussi la justice elle-même, considèrent les femmes et l'usage de leur corps, et comment les institutions peuvent tenter d'empêcher la mise en cause de ceux qui forment le bras armé de l'appareil d'État.

Inès Rabah

Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 196 (décembre 2018 - janvier 2019):

- Les révolutionnaires et le mouvement des gilets jaunes
- Le 48^e congrès de Lutte ouvrière
 - Relations internationales
 - Situation intérieure
 - Lutte ouvrière et les élections européennes
 - Discussion sur les textes d'orientation
 - Interventions des groupes invités
 - Conclusions

Prix: 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



Éducation nationale : une attaque de plus

Presque tous les syndicats enseignants ont lancé un appel à la grève pour jeudi 24 janvier, contre les réformes des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Pour l'instant, ce sont les débuts de l'application de ces réformes qui sont discutés dans les salles des professeurs, parmi les parents et les jeunes. L'ambition affichée par le gouvernement est que chaque jeune puisse définir son parcours, choisir ses matières, et qu'on mette fin à l'hégémonie d'un baccalauréat scientifique qui représentait le sésame pour toutes les formations ou presque. Mais, entre cela et la réalité, il y a un fossé.

Le résultat est que de nombreux lycées reproduisent à l'identique les filières de baccalauréats qu'ils assuraient et ne se

préoccupent pas de laisser des choix plus grands aux élèves. Car cela demanderait des moyens supplémentaires, alors que le gouvernement engage cette réforme avec pour objectif essentiel de réduire le nombre de postes. Une des conséquences est que les classes seront toutes au moins à trente-cinq élèves. Même les enseignants qui pouvaient être sensibles aux objectifs affichés du ministère se rendent compte que ces réformes ne sont que des prétextes pour faire des économies.

Dans les lycées professionnels, de même, l'objectif

est de maximiser le nombre d'élèves par classe, au moins dans les matières générales dont les heures sont diminuées.

Les réformes sont des habillages plus ou moins sophistiqués, spécifiques à l'Éducation nationale, qui visent surtout à réduire le budget. La succession de journées d'action n'est pas un moyen suffisant pour combattre la politique du gouvernement. Elles permettent au moins d'affirmer la nécessité des embauches et des hausses de salaire pour tous. Elles rappellent que le problème de la collectivité scolaire est celui de tous les services publics et, au-delà, des salariés.

Inès Rabah



NATHALIE SAINT-AFFRE/MAXPPP

Autoroutes : une rente à perpétuité

Peu avant Noël, les sociétés d'autoroutes n'avaient pas hésité à demander à l'État un dédommagement pour « les dizaines de millions d'euros perdus » suite aux dégradations des péages et aux passages gratuits organisés par les gilets jaunes. La direction de Vinci avait même imaginé de faire payer rétroactivement les automobilistes, en mettant à profit les images de ses caméras de surveillance !

Si Vinci a renoncé sur ce point, toutes les sociétés d'autoroutes n'en ont pas moins été reçues le 4 janvier par la ministre des Transports Elisabeth Borne avec, à l'ordre du jour, l'estimation du montant des pertes subies et la discussion de la hausse des tarifs prévue pour le 1^{er} février. Révolte des gilets jaunes oblige, la ministre a alors appelé les sociétés concessionnaires à faire un effort pour « prendre en compte les préoccupations des Français sur le pouvoir d'achat ».

Les résultats de l'effort sont arrivés le 14 janvier. Ils ont la forme « d'offres d'abonnements à tarif préférentiel à destination des usagers réguliers, en particulier ceux effectuant des trajets domicile-travail ». On peut raisonnablement parier qu'il n'y a pas là de quoi éteindre la juste colère des usagers ou faire accepter la hausse de 1,9 % sur les tarifs des péages, qui ira remplir les caisses des sociétés autoroutières.

Pourtant, ces caisses dégonflent déjà de milliards

de profit. Selon les chiffres de la très officielle Arafer (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières), les Vinci, Eiffage et autres ont dégagé en 2017 un excédent brut d'exploitation de 7,3 milliards d'euros pour 10 milliards d'euros de chiffres d'affaires, soit 73 % de marge brute ! Les actionnaires peuvent sabrer le champagne !

C'est révoltant, mais c'est la règle du jeu, une règle établie avec le consentement et même la participation de l'État. Il faut rappeler que fin 2014 Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, était contrainte d'abandonner l'écotaxe suite au mouvement social déclenché par les Bonnets rouges. Pour faire un geste, elle annonçait le gel des tarifs autoroutiers pour 2015,



Spéculation : les profits contre les emplois

2018 a été une année record en termes de fusions-acquisitions, c'est-à-dire d'opérations de vente et d'achat d'entreprises par d'autres. L'ensemble des opérations a mobilisé 3 440 milliards d'euros, en augmentation de 20 % par rapport à 2017.

C'est aux États-Unis que ces opérations de concentration de groupes industriels ou financiers ont été les plus importantes. Mais la France n'a pas été en reste, avec le rachat par AXA pour 12 milliards de l'assureur bermudéen XL Group et celui de Bioversativ par Sanofi pour 10 milliards d'euros. L'année 2019 commence bien pour le monde de la finance, avec l'annonce du rachat de l'entreprise Celgene, spécialiste des cancers du sang, par le groupe pharmaceutique Bristol-Myers Squibb qui s'est dit prêt à mettre 74 milliards d'euros sur la table.

Dans un contexte de crise, où les marchés sont saturés, les grands groupes capitalistes utilisent leurs énormes ressources financières pour se racheter les uns les autres, sans

chercher à développer la production ni à embaucher. Ces fusions-acquisitions sont aussi une facette des activités spéculatives, des mouvements financiers qui sont un des traits majeurs du capitalisme depuis des décennies.

Ces opérations ne rapportent rien à la société. Au contraire, elles sont suivies souvent par des licenciements, des suppressions d'emplois, des fermetures d'entreprises. Ainsi Bayer, qui a définitivement avalé Monsanto au cours de l'année 2018, a annoncé 12 000 suppressions d'emplois pour les deux années qui viennent.

Contrairement à ce que prétendent les défenseurs du capitalisme, les profits ne créent pas d'emplois, ils les détruisent !

Boris Savin

autoroutières ont été augmentées de deux à cinq ans. Et c'est sans compter nombre d'avantages fiscaux qui bonifient encore et toujours la rente offerte par l'État à ces sociétés.

En 2015, l'accord secret était signé par la ministre de l'Écologie et aussi par Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie. Quant à Elisabeth Borne, l'actuelle ministre des Transports, elle était partie prenante puisque alors directrice du cabinet de la ministre de l'Écologie. Ce sont les mêmes serviteurs de l'État, ou presque, pour une nouvelle négociation avec les mêmes représentants du grand capital, et tout cela pour le même résultat.

Sophie Gargan

Grande-Bretagne : un poison nommé Brexit

Le Parlement britannique a rejeté l'accord conclu entre le gouvernement de Theresa May et les représentants de l'Union européenne (UE), visant à encadrer les rapports entre la Grande-Bretagne et l'UE après le Brexit. Une nouvelle étape d'incertitudes politiques et économiques s'enclenche et elle est lourde de nouvelles menaces pour les travailleurs du pays.

En juin 2016, le Premier ministre conservateur David Cameron avait organisé le référendum sur le Brexit, espérant ainsi couper l'herbe sous le pied des souverainistes qui le concurrençaient sur sa droite. La victoire surprise du Brexit avait déjoué ses plans. Il avait démissionné et laissé la place à une autre dirigeante du Parti conservateur, Theresa May, qui a dû mettre en œuvre un Brexit pour lequel elle n'avait pas fait campagne.

Les rivalités entre politiciens sont une chose, et les intérêts capitalistes en sont une autre. Dans sa grande majorité, la classe capitaliste britannique ne souhaitait pas renoncer à l'accès au marché européen, et les capitalistes continentaux tenaient aussi à ce que la Grande-Bretagne continue à faire partie du marché européen.

Les efforts de May ont donc consisté à négocier en façade une sortie de l'UE pour qu'en coulisse les échanges de marchandises et de capitaux puissent continuer comme auparavant. Pour donner le change à la démagogie pro-Brexit, elle a fait des déclarations tapageuses contre l'UE et pris des mesures contre les migrants et les ressortissants de l'Union européenne. Ainsi, son gouvernement a annoncé qu'il ne délivrerait des visas de longue durée, en cas de non-accord, qu'aux travailleurs européens capables de justifier d'un salaire annuel de 30 000 livres (33 000 euros actuellement). Aux petits soins pour les intérêts des capitalistes, et haro sur les travailleurs étrangers les plus pauvres : voilà ce qu'a été la ligne de conduite de May dans ces négociations.

La perspective du Brexit n'a pas fait sortir la Grande-Bretagne de la crise économique. Au contraire, elle l'a aggravée en faisant chuter la livre sterling. Nombre de politiciens de son parti se sont désolidarisés de Theresa May. Certains jouent la carte d'une démagogie encore plus réactionnaire, et d'autres celle du renoncement au Brexit. Quant au Parti travailliste, la base de ses adhérents est majoritairement contre le Brexit, mais son dirigeant, Jeremy Corbyn, lui, continue de s'en revendiquer.

Ainsi le gouvernement de Theresa May a bien du mal à obtenir devant son Parlement une majorité pour l'accord négocié avec l'UE, qui serait pourtant la solution la moins mauvaise du point de vue des capitalistes britanniques pour sauver leurs intérêts tout en semblant respecter la prétendue volonté du peuple. Il est possible qu'un délai supplémentaire soit accordé par l'UE pour relancer des négociations. Il est possible aussi que Theresa May doive démissionner, ce qui pourrait entraîner de



nouvelles élections et peut-être une victoire des travaillistes, à moins qu'elle ne convoque un nouveau référendum sur la sortie de l'UE. La crise économique a ainsi débouché sur une crise politique qui paraît inextricable, car les politiciens bourgeois britanniques, pour tenter de conserver une audience électorale, ne savent que rivaliser en démagogie réactionnaire.

Le Brexit est un poison, car il divise les travailleurs

entre pro et anti-Brexit, et il attise les préjugés nationalistes et ceux dirigés contre les travailleurs étrangers.

Les travailleurs n'ont rien à attendre de ce système politique et de ces politiciens qui, dans la crise ouverte par le Brexit, font l'étalage de leur irresponsabilité. Ils ne peuvent faire confiance qu'à leurs propres forces, à leur propre capacité à défendre leurs intérêts, sur le terrain de la lutte de classe.

Pierre Royan

Zimbabwe : manifestations contre la hausse du prix de l'essence

Au Zimbabwe, le gouvernement a entrepris de réprimer sauvagement la grève générale lancée par les syndicats pour répondre au doublement du prix des carburants décrété deux jours auparavant.

Dès le premier jour de la grève, lundi 14 janvier, l'armée a quadrillé la capitale, Harare, où les manifestants avaient élevé des barricades. Plusieurs personnes ont été tuées dans les grandes villes du pays, et au moins 200 ont été arrêtées.

La colère de la population contre la cherté de la vie s'accumule depuis des mois. Avant la hausse des carburants, les prix de l'huile, du riz ou du maïs s'étaient envolés. Chacun redoute aujourd'hui que la hausse du

coût des transports, en plus de renchérir les déplacements quotidiens, se répercute sur tous les produits de première nécessité.

Cette grève générale intervient à peine un an et demi après le renversement de Robert Mugabe, qui avait régné sur le pays depuis l'indépendance. L'armée l'avait écarté du pouvoir en novembre 2017 et remplacé par Emmerson Mnangagwa, son ancien vice-président, officiellement élu président en juillet 2018.

Sous Mugabe, les États-



Manifestation dans une rue d'Harare le 14 janvier.

Unis avait inscrit le Zimbabwe sur la liste des États voyous et instauré des sanctions économiques qui avaient mis le pays à genoux.

Cet embargo faisait suite à la décision de Mugabe d'appuyer l'occupation par des paysans noirs des terres appartenant à l'infime minorité de fermiers blancs. Il espérait ainsi regagner une popularité ternie par des années de dictature. Les mesures de rétorsion des grandes puissances avaient totalement étranglé l'économie du pays, le plongeant dans une inflation chronique, un chômage massif et un manque de liquidités dont le Zimbabwe n'est toujours pas sorti.

Le successeur de Mugabe avait promis de relancer l'économie, et entendait pour cela séduire les investisseurs étrangers. Depuis

son élection, il a multiplié les gestes à leur égard, mettant sur pied des zones économiques spéciales et annulant la loi qui limitait les prises de participation étrangères dans les entreprises zimbabwéennes. Il doit bientôt se rendre au sommet de Davos, pour tenter de séduire le gratin de l'industrie et de la finance mondiales.

Rien de tout cela n'a changé le sort de la population pauvre, étranglée par l'impérialisme et par ses propres dirigeants. Pour sortir enfin de la misère, les travailleurs du Zimbabwe ont choisi la voie de la lutte, la seule qui puisse être efficace.

Daniel Mescla

Japon : quand la prison est un refuge

« La prison est une oasis pour moi. J'ai perdu ma liberté mais je n'ai plus à m'occuper de rien. Je peux parler avec d'autres détenues, je mange trois fois par jour. » Ainsi s'exprime une détenue de 78 ans, dans un reportage consacré par *Le Monde* à la situation dramatique des retraités japonais.

Un quart de la population

du Japon a plus de 65 ans et la délinquance de cette tranche d'âge s'est beaucoup accrue. En moins de vingt ans, les retraités sont passés d'un peu moins de 6% à plus de 21% des personnes arrêtées, le plus souvent pour de petits vols, entre autres de produits alimentaires.

Le plus pathétique est que ces arrestations découlent d'un choix délibéré

de leur part. La prison est, pour ces hommes et surtout ces femmes quasiment sans ressources, une protection contre la solitude, le seul moyen d'obtenir d'être nourri, chauffé, soigné.

Tout un symbole de ce que peut offrir un des pays capitalistes les plus développés au monde.

Sylvie Maréchal

Italie : Battisti livré à Salvini

Le gouvernement brésilien a annoncé samedi 12 janvier la capture de Cesare Battisti en Bolivie. Accusé de quatre meurtres en Italie à la fin des années 1970, cet ancien militant d'extrême gauche était en fuite depuis la signature d'un accord d'extradition, en décembre 2018, par le prédécesseur de Bolsonaro.

Au Brésil, le fils du président ultraréactionnaire a annoncé que « le "petit cadeau" va arriver » à destination de Salvini, ministre de l'Intérieur d'extrême droite du gouvernement italien. Celui-ci s'est quant à lui exclamé : « La belle vie, c'est terminé pour les assassins communistes. » Et, pour rester dans le personnage du flic intraitable, il a endossé une veste de police pour assister en personne à l'arrivée de Battisti sur les pistes d'un aéroport romain, lundi 14 janvier.

Les quatre homicides dont Battisti est accusé ont eu lieu pendant la période des « années de plomb ». Après les luttes étudiantes et ouvrières du Mai rampant italien, les années 1970 s'étaient ouvertes sur des attentats meurtriers. Ceux-ci étaient l'œuvre de l'extrême droite, partisane de ce qui fut appelé la stratégie de la tension. C'est avec la complicité d'une partie de l'appareil d'État que des néofascistes purent commettre ces attentats, tout en les attribuant à l'extrême gauche. Ce fut le cas de l'attentat de décembre 1969 dans une banque de Milan, qui fit douze morts et quatre-vingt-dix blessés, puis de la bombe

placée sur le parcours d'une manifestation ouvrière à Brescia, qui fit six morts et des dizaines de blessés en 1974, et de celle qui explosa dans un train trois mois plus tard, tuant seize personnes. En 1980, une bombe placée à la gare de Bologne allait faire 85 morts. Cette fraction de l'extrême droite et ceux qui l'appuyaient au sein de l'État voulaient créer un climat de violence et d'insécurité, qu'ils pensaient favorable à l'instauration d'une dictature.

C'est dans ce contexte qu'émergea à l'extrême gauche un courant se revendiquant de la lutte armée. Des dizaines de groupes autonomes s'en revendiquaient, sous des formes diverses. Certains passèrent à l'acte, avec des attentats ciblés contre des personnalités, des politiciens, des hauts fonctionnaires ou des grands patrons, mais aussi avec des vols à main armée baptisés expropriations prolétariennes. Confrontés à une période de reflux de la combativité, certains militants pensaient remplacer l'action collective des travailleurs par des coups d'éclat individuels. Ce fut non seulement vain mais contre-productif : ils se coupèrent de la classe



Battisti livré à Salvini à l'aéroport de Rome.

ouvrière et offrirent en prime un prétexte au pouvoir pour durcir la répression.

La justice d'exception devint la norme en Italie pendant cette période. Elle condamna durement les militants d'extrême gauche, même lorsqu'ils n'étaient pas eux-mêmes auteurs d'actions violentes, tandis que les auteurs des attentats de masse d'extrême droite bénéficiaient d'une évidente clémence des tribunaux, acquittés faute de preuves, condamnés à des peines symboliques, ou tout simplement introuvables.

Le cas de Cesare Battisti s'inscrit dans cette histoire. Il faisait partie de PAC (Prolétaires armés pour le communisme), l'un des nombreux groupes qui prônaient la lutte armée, mais s'affirme innocent des quatre meurtres qui lui sont attribués par des

repentis. Eux-mêmes arrêtés pour des actions armées, ceux-ci obtenaient des réductions de peine importantes en échange d'aveux permettant d'autres arrestations. C'est ainsi que de nombreuses condamnations furent prononcées durant cette période, y compris en l'absence de toute preuve matérielle. C'est le cas de Cesare Battisti et de bien d'autres qui, dans ces conditions, ont préféré chercher refuge à l'étranger plutôt que de se soumettre à une telle justice. Battisti, tout en reconnaissant l'erreur de cette politique dite de lutte armée, n'avait pas voulu devenir un de ces repentis dénonçant les autres. Il avait trouvé refuge en France, grâce à Mitterrand, qui estimait lui-même devoir aider à dépasser cette triste période en accueillant un certain nombre d'exilés politiques

italiens. Mais Battisti avait dû quitter la France après la venue de gouvernements plus à droite. Il en fut de même pour d'autres pays, le dernier en date étant le Brésil.

Quarante ans après les faits, en s'acharnant sur Battisti, le problème de Salvini n'est évidemment pas de faire justice. Dans la continuité de ses propos brutaux et de sa politique ignoble contre les migrants, Salvini a trouvé dans les exilés des années de plomb une nouvelle cible lui permettant de faire des phrases sur la grandeur de l'Italie et de jouer à l'homme à poigne inflexible contre tous ceux qu'il désigne comme des criminels et des auteurs de trouble. La justice que Salvini prétend mettre en œuvre est en réalité la réaction la plus odieuse.

Nadia Cantale

Arabie saoudite: elle choisit la liberté

Rahaf Mohammed al-Qunun, jeune Saoudienne de 18 ans, s'était enfermée dans une chambre d'hôtel à Bangkok, en Thaïlande, pour ne pas être renvoyée dans son pays. Grâce à l'aide du Haut-Commissariat aux réfugiés, et malgré les pressions de son père et du gouvernement saoudien, elle a finalement obtenu l'asile au Canada.

Dénonçant les mauvais traitements exercés par sa famille et revendiquant la liberté de choisir sa vie, Rahaf aurait été en danger de mort si elle avait été contrainte à retourner en Arabie saoudite, où les femmes sont maintenues en tutelle par leur mari, leur père, ou un autre homme de la famille. Sans leur autorisation, elles

n'ont aucun droit, ni d'étudier ni de travailler, sans même parler du droit au divorce.

Les femmes n'ont obtenu l'autorisation de conduire qu'en juin 2018, et ont récemment été autorisées à accéder aux stades sportifs, mais seulement accompagnées de leur tuteur et dans certaines zones réservées des tribunes.

La monarchie saoudienne réprime toute dissidence. Des milliers de personnes sont détenues, opposants au régime ou militantes féministes. Amnesty International dénonce régulièrement les sévices que subissent les prisonniers dans ce pays.

L'Arabie saoudite bénéficie du silence complice et de l'assentiment de la majorité des gouvernements du monde, soucieux avant tout de préserver les bonnes relations commerciales avec ce régime dictatorial, mais souvent si bon client.

Gaëlle Régent



La jeune Saoudienne Rahaf Mohammed al-Qunun.

Révolution allemande : la semaine sanglante de Berlin

Le 15 janvier 1919, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht étaient sauvagement assassinés par les troupes contre-révolutionnaires du gouvernement social-démocrate allemand. Après avoir rallié la guerre impérialiste en 1914, pris la tête de la révolution en novembre 1918 pour mieux la trahir, les dirigeants socialistes faisaient massacrer ceux qui pouvaient la mener à la victoire.

Deux mois plus tôt, la révolution avait éclaté dans une Allemagne affamée et au bord de l'effondrement militaire. Le soulèvement des marins de la Baltique s'était étendu à tout le pays, qui s'était couvert de plus de 10 000 conseils d'ouvriers et de soldats. Faute de pouvoir l'arrêter, la direction du Parti social-démocrate avait pris alors la tête de la révolution.

Le SPD prend la tête du gouvernement

Dirigeant le gouvernement, rebaptisé Conseil des commissaires du peuple à l'image du gouvernement révolutionnaire en Russie, le social-démocrate Friedrich Ebert réussit à obtenir le pouvoir du congrès des conseils et à lui faire approuver le transfert du pouvoir à la future Assemblée nationale, dont l'élection fut fixée au 19 janvier.

Pour mener à bien la restauration du pouvoir de la bourgeoisie, le gouvernement devait désarmer le prolétariat. Dès son arrivée au pouvoir, Ebert fit installer une ligne directe avec le général Groener, l'homme de confiance de l'État-major. Mais, au contraire, la tentative de l'armée de disperser, le 24 décembre, la Division de marine installée au cœur de Berlin, provoqua une mobilisation populaire. Beaucoup prenaient conscience qu'en fait le gouvernement s'opposait à la révolution.

Le 1^{er} janvier 1919, le Parti communiste d'Allemagne (KPD) était fondé à partir du groupe Spartakus de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Un nouveau parti, dirigé par des révolutionnaires connus, apparaissait pour offrir une direction aux masses en voie de radicalisation. Pour les partisans de l'ordre bourgeois, il n'était plus temps de tergiverser. Les régiments de retour du front fondaient dès leur arrivée dans les villes, transformées en chaudrons révolutionnaires. L'armée et le gouvernement

constituèrent alors des troupes spécialement dressées pour écraser la révolution. Ces corps francs mêlaient officiers réactionnaires et soldats volontaires, mercenaires et fils de bourgeois enragés. Leur coordination était l'œuvre du nouveau ministre de l'Armée, le socialiste Noske, entré au gouvernement après le départ du Parti socialiste indépendant le 29 décembre. Il résuma sans détour sa fonction : « *Il faut bien que quelqu'un fasse office de bourreau.* »

Le gouvernement Ebert-Noske lança d'abord une vaste campagne de calomnies contre les spartakistes, traités de bandits, d'incendiaires, d'assassins, dans le but d'effrayer la petite bourgeoisie, de troubler les moins conscients et de chauffer à blanc les plus réactionnaires.

Comme le résuma Rosa Luxemburg : « *On veut créer une atmosphère de pogrom et poignarder le mouvement spartakiste, avant qu'il n'ait eu la possibilité de faire connaître sa politique et ses objectifs aux masses.* »

La révocation d'Eichhorn

La deuxième étape du plan du gouvernement était de provoquer une

insurrection prématurée du prolétariat berlinois. Il fallait l'écraser avant que sa fraction la plus consciente ait réussi à entraîner les grandes masses, les travailleurs moins avancés, les ouvriers des petites villes ou les soldats qui estimaient la révolution terminée avec le retour à la paix et la perspective d'une Assemblée nationale.

Le 4 janvier, le gouvernement annonça la révocation du préfet de police de Berlin, Eichhorn. Socialiste indépendant, mis en place par la révolution, il s'était opposé aux tentatives de reprise en main de la ville par les militaires. La nouvelle provoqua le soir même des rassemblements d'ouvriers. Le lendemain, un dimanche, une manifestation de protestation rassemblait plus de 100 000 en armes, à l'appel des organisations révolutionnaires. Le lundi, les masses, cette fois en grève, se réunirent à nouveau, occupant l'imprimerie du journal central du SPD ainsi que le siège du télégraphe et la préfecture de police.



Travailleurs en armes.



Comme chaque année depuis 1919, manifestation à Berlin en souvenir de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht. Banderole de tête, le 13 janvier 2019 : « *Personne n'est oublié. Se lever et s'opposer.* »

Hésitations des révolutionnaires

Les représentants des spartakistes, ceux des socialistes indépendants et des délégués révolutionnaires qui avaient appelé les masses à la mobilisation se réunirent pour envisager la suite à donner. Le Comité révolutionnaire formé pour diriger le mouvement, dont faisait partie Karl Liebknecht, représentant les spartakistes, prit position pour la mise en place d'un gouvernement provisoire s'appuyant sur les conseils. Mais, dans les faits, aucune consigne claire ne fut donnée.

Noske, qui eut l'occasion de traverser la manifestation du 6 janvier, allait écrire plus tard : « *Si les foules avaient eu à leur tête des chefs sachant exactement où ils allaient, elles se seraient rendues maîtresses de Berlin.* » Mais si prendre le pouvoir à Berlin aurait sans doute été possible, le garder et l'étendre à l'échelle de l'Allemagne était encore largement prématuré pour les dirigeants du KPD, qui pouvaient craindre une Commune de Berlin isolée et écrasée.

Mais ils ne pouvaient déjà plus éviter l'affrontement. La lutte était engagée et les dirigeants du KPD allaient se battre avec le prolétariat berlinois.

La semaine sanglante

Les affrontements avec les troupes gouvernementales commencèrent dès le 6 janvier au soir. Le 8, les corps francs dirigés par Noske pénétraient dans la ville comme en territoire ennemi, utilisant canons, lance-flammes et mitrailleuses pour écraser les quelques milliers de révolutionnaires prêts à résister les armes à la main. La ville fut ensuite quadrillée et une véritable chasse

aux révolutionnaires entreprise, quartier par quartier, accompagnée d'exécutions sommaires. Le 15 janvier, Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht étaient ainsi arrêtés puis assassinés.

Au cours des mois suivants, les corps francs allaient écraser l'un après l'autre les foyers révolutionnaires dans le pays. Cela ne signifiait pas pour autant la fin de la période révolutionnaire en Allemagne. Mais le Parti communiste allemand ne parvint jamais à surmonter véritablement la perte de ses principaux dirigeants. La défaite du prolétariat en Allemagne au début de 1919 allait laisser l'État soviétique en Russie livré à ses seules forces, face à l'assaut d'une coalition impérialiste de quatorze pays.

Dans un dernier article paru la veille de sa mort, Rosa Luxemburg analysait l'écrasement du prolétariat berlinois, « *Un maillon des défaites historiques qui constituent la fierté et la force du socialisme international : Tous les demi-siècles, les gardiens de l'ordre lancent ainsi dans un des foyers de la lutte mondiale leur bulletin de victoire. Et ces vainqueurs qui exultent ne s'aperçoivent pas qu'un "ordre" qui a besoin d'être maintenu périodiquement par de sanglantes hécatombes, va inéluctablement à sa perte.* »

Karl Liebknecht concluait de son côté : « *Les vaincus de la semaine sanglante de janvier ont supporté glorieusement l'épreuve ; ils ont combattu pour un idéal grandiose, pour les buts les plus nobles que connaisse l'humanité souffrante, pour le salut moral et matériel des masses dans le besoin (...). Les vaincus d'aujourd'hui seront vainqueurs demain.* »

Gilles Boti

PSA – Saint-Ouen : il faudra que le patron paye !

Depuis l'annonce par la direction de la fermeture de l'usine PSA de Saint-Ouen et des conditions de départ prévues pour les ouvriers, beaucoup estiment que cela ne fait pas le compte et se mobilisent pour obtenir plus.

Au retour des vacances de fin d'année, la direction a annoncé les mesures concernant les conditions de départ de l'usine. Les sommes proposées étaient dérisoires : pour ceux qui partiraient du groupe, elle ajoutait aux indemnités légales de 6 à 12 mois de salaire une prime de 12 mois de salaire et une prime de départ de 10 000 euros. Mais, pour vider l'usine plus vite, elle ramenait la prime à 7 000 euros pour ceux qui refuseraient de quitter celle-ci avant la fin septembre. Pour les mutations, elle ne lâchait que quelques milliers d'euros et n'offrait aucune garantie quant au type de poste proposé. Particulièrement cynique envers les plus âgés, elle ne proposait un congé

senior qu'à partir de cinq ans avant la retraite avec 75% du salaire.

Les sommes proposées, au total plusieurs dizaines de milliers d'euros, peuvent sembler importantes au regard des petits salaires versés aux ouvriers, mais elles ne sont que des miettes en comparaison de l'argent accumulé pendant des années sur leur dos pour remplir les coffres-forts des actionnaires. En 2017, le groupe PSA annonçait un bénéfice net record de 1,9 milliard d'euros. Des résultats jugés « excellents » par le PDG, Carlos Tavares, qui ajoutait que l'entreprise avait ainsi réussi à stocker 10 milliards d'euros de trésorerie depuis 2014. Et 2018 s'annonce une année tout aussi bonne pour les



Les grévistes sortant de l'usine en manifestation, jeudi 10 janvier.

actionnaires, car des records de vente ont été battus. Par ailleurs, la vente des terrains où est installée l'usine de Saint-Ouen va rapporter plusieurs dizaines de millions d'euros.

La direction voudrait faire croire aux 324 salariés de l'usine qu'il n'y a pas assez d'argent pour payer un congé senior jusqu'à la retraite, et à taux plein, à partir de 50 ans, et qu'il n'y en aurait pas assez pour accorder les 100 000 euros qu'exigent les ouvriers pour partir du groupe. Mais 100 000 euros, c'est le salaire que reçoit le PDG en une semaine seulement!

La mobilisation a

commencé dans l'usine tout de suite après les annonces de la direction, ressenties comme une véritable provocation. Le lendemain, 9 janvier, des débrayages ont eu lieu dans les trois équipes, avec tournée dans les ateliers pour entraîner ceux qui étaient encore au travail. Jeudi 10, les ouvriers recommençaient et sortaient à environ 80 pour une manifestation dynamique dans les rues alentours. Comme la tenue de travail comporte un gilet jaune, ils ont été encouragés par les klaxons de nombreux automobilistes!

La manifestation s'est terminée dans le hall du

magasin Conforama voisin, qui va fermer lui aussi du fait de l'installation d'un nouvel hôpital sur le terrain. Les employés du magasin étaient évidemment solidaires, disant qu'eux ne savaient même pas dans quelles conditions ils allaient partir.

Dans les jours qui ont suivi, la direction a ajouté 10 000 euros à la prime de départ. Une bonne raison pour continuer, plus nombreux encore! C'est ce qui a été décidé à l'assemblée générale du 15 janvier, où la grève a été votée par une quarantaine des 90 présents pour le lendemain.

Correspondant LO

Nokia – Nozay : nouveau plan de licenciements

À Nozay, dans l'Essonne, sur le site Nokia Paris Saclay, les salariés ont appris mardi 15 janvier la décision du groupe de procéder à un nouveau plan mondial de licenciements : 2 100 suppressions de postes sont programmées en Europe dont 460 en France à Nozay et à Lannion, dans les Côtes-d'Armor.

Ces emplois seraient supprimés dans les services généraux et administratifs, c'est-à-dire toutes les activités en dehors de la R&D

(Recherche et Développement), incluant toutes les activités commerciales, soit environ 1 400 salariés en France. Parmi ceux-ci,

Nokia veut donc supprimer un emploi sur trois!

Ce sont déjà les mêmes services qui ont été les plus touchés dans les plans précédents : 400 emplois supprimés en 2016, 450 en 2017.

Par ailleurs, les sous-traitants vont se voir appliquer de sévères restrictions de budget avec des suppressions de postes au nettoyage et sur l'entretien et le

fonctionnement du site.

Dans tous les secteurs, c'est l'inquiétude, même en R&D où la direction vient de faire sur les réseaux mobiles une réorganisation qui promet d'autres mesures d'économie.

Pourtant, le site est dédié aux réseaux mobiles du futur, la 5G, pour laquelle Nokia annonce un avenir prospère.

Nokia n'a aucune difficulté financière. Les actionnaires ont reçu en dividendes et en rachat d'actions, 4,4 milliards d'euros en 2015-2016, 1,8 milliard en 2017 et encore 1,8 milliard en 2018. Les salariés de Nokia n'ont aucune raison d'accepter une nouvelle saignée dans l'emploi.

Correspondant LO

France Télévisions : mille emplois vont être supprimés

La direction du groupe France Télévisions, qui regroupe les chaînes publiques, entend supprimer un millier de postes d'ici 2022, soit plus de 10% de l'effectif actuel de 9 600 postes.



Cela se fera au volontariat, dit la direction. Peut-être mais, en dix ans, de 2012 à 2022, deux mille postes auront ainsi disparu. En effet, depuis 2012, France Télévisions ne remplace qu'un départ en retraite sur deux. Mille emplois sont ainsi passés à la trappe.

Il y a six mois, en juin 2018, la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, avait pourtant déclaré au *Journal du dimanche* qu'il « n'y aurait pas de plan de licenciements ». Pour transformer la télévision et mieux l'adapter à la demande du public, il fallait, selon elle, « embarquer tous les salariés dans

cette transformation ».

Les dirigeants ont l'art de jouer sur les mots : il n'y a pas de plan de licenciements mais un « plan de départs volontaires ». Mais en fait un millier de salariés seront bel et bien débarqués. L'ensemble des syndicats CGT, CFDT, FO et SNJ le dénoncent en soulignant que la charge de travail augmentera pour ceux qui conserveront leur poste.

La direction entend poursuivre le non-remplacement des retraités mais aussi utiliser la rupture conventionnelle collective, dispositif créé par les ordonnances Macron. Pour cela, elle a besoin de l'accord des syndicats qui eux

dénoncent l'absence de mesures d'accompagnement dignes de ce nom.

L'accord collectif signé en 2013 est également sur la sellette. La direction le trouve trop favorable aux salariés pour tout ce qui leur tient à cœur : rémunérations, temps et conditions de travail, congés et métiers, toutes choses que la direction veut remettre en cause car l'État lui impose 400 millions d'économies. France Télévisions va donc accélérer le recours à l'emploi précaire, ce à quoi certains syndicats disent déjà ne pas être opposés. Il reste aux salariés eux-mêmes à s'y opposer fermement.

Jacques Fontenoy

Décès aux Urgences : un manque de personnel organisé de longue date

Suite au décès d'une femme laissée sans soins dans la nuit du 17 au 18 décembre au service des urgences de l'hôpital Lariboisière, situé dans le 10^e arrondissement de Paris, une mission d'enquête a été diligentée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Elle vient de rendre ses conclusions.

Cette femme de 55 ans avait été amenée aux Urgences par les pompiers en fin d'après-midi pour des maux de tête. Elle avait été retrouvée morte au petit matin dans la zone d'attente, sans avoir été vue par un médecin dans l'intervalle.

D'emblée la mission d'enquête, présidée par le chef du service des urgences de l'hôpital parisien Saint-Anoine, affirme qu'« il n'y a pas de faute individuelle d'un

soignant, mais une série de dysfonctionnements ». Il note que le personnel paramédical présent ce soir-là était conforme au planning. Mais il n'était certainement pas en nombre suffisant pour s'occuper de chaque patient, sinon cette femme ne serait pas morte dans un recoin. En fait, les plannings des services hospitaliers n'indiquent pas le personnel nécessaire, ils ne font que refléter le manque de soignants.

Il manque aussi des médecins car les Urgences de Lariboisière sont les plus fréquentées de la région parisienne, avec plus de 85 000 passages par an. Il y faudrait 28 postes de médecins au lieu des 23,5 postes actuels pour que leur nombre soit proportionnellement équivalent à celui des autres services d'urgences de l'AP-HP.

La mission d'enquête révèle aussi un « problème global d'insuffisance de surface » et de nombre de boxes d'examen. Autrement dit : les locaux sont trop petits car ils ont été construits pour 120 passages par jour. Or, ce soir-là, 249 personnes sont venues se faire soigner

aux Urgences de Lariboisière. Elle conclut que « les dysfonctionnements s'expliquent notamment par la forte fréquentation, les capacités du service à fonctionner correctement étaient dépassées ce soir-là ».

Tous ces problèmes sont connus depuis longtemps des soignants comme des responsables de l'AP-HP. D'ailleurs, l'été dernier, un mouvement du personnel des Urgences avait protesté contre le manque d'effectifs. À tel point que même la direction de l'AP-HP, qui fait habituellement tout ce qu'elle peut pour réduire le nombre de soignants dans les hôpitaux parisiens, et qui était restée sourde à ce

cri d'alarme jusqu'au décès de décembre, a annoncé, il y a quelques jours, des renforts de personnel aux Urgences de Lariboisière.

Pourtant, en décembre, la première réaction de la ministre Agnès Buzyn au décès de cette patiente avait été de déclarer contre toute évidence : « Il ne faut pas forcément mettre ça sur le compte d'un manque de moyens. » Au contraire, tout montre que les moyens manquent dans cet hôpital comme dans d'autres. Mais la tâche de la ministre est précisément d'organiser cette pénurie criminelle et de la justifier.

Lucien Déroit

Nord-Mayenne : tous ensemble pour l'hôpital

Samedi 12 janvier, plus de 2 000 manifestants ont parcouru les rues de la ville de Mayenne, afin de réclamer plus de moyens pour le Centre Hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM).

Le 31 décembre 2018, la maternité du CHNM avait été fermée provisoirement, faute de médecin anesthésiste. Un appel à manifester de l'association Audace 53 fut aussitôt relayé par les syndicats et les différentes associations d'usagers du secteur. La crainte était grande de voir cette fermeture provisoire devenir définitive. Le CHNM dans son ensemble est sur la sellette, et les usagers craignent de le voir devenir ce que les agences régionales de santé (ARS) appellent hôpital de proximité, c'est-à-dire un établissement dépourvu de services essentiels tels que la chirurgie et

la maternité.

L'association Audace 53 a été créée en 2016 pour défendre l'hôpital public en Mayenne et sa première manifestation avait rassemblé plus de 1 000 personnes. Pour essayer de désamorcer la première manifestation de 2019, l'ARS a tenté quelques gestes : vendredi 11 janvier, l'arrivée d'un médecin anesthésiste a permis la réouverture de la maternité ; et un crédit de 7,7 millions a été accordé au CHNM. Salariaés et usagers n'en ont pas moins rappelé leurs revendications dans la rue. Samedi 12 janvier, dès 10 h 30, la « cale », lieu de rendez-vous

habituel à Mayenne, était noire, voire rouge ou jaune de monde. Les usagers, les syndicats et aussi les militants gilets jaunes du département étaient présents pour

une manifestation qui était la plus importante dans les rues de la ville depuis mai 1968.

Cette manifestation réussie ne suffira certes pas à

faire reculer les pouvoirs publics, mais c'est la voie à suivre pour ne pas laisser le gouvernement traiter la santé comme une marchandise.

Correspondant LO



Uber condamné : non au travail à la tâche

Le 11 janvier, la cour d'appel de Paris a jugé qu'un chauffeur travaillant avec l'application Uber, qui avait décidé de lui retirer l'accès à sa plateforme de réservation, devait être considéré comme un salarié, privé de travail par son employeur, et non comme un travailleur indépendant avec pour partenaire la société de droit néerlandais Uber BV.

Selon Uber, les chauffeurs choisissent la liberté de se connecter ou non et travaillent en toute indépendance. En réalité, dès la connexion, Uber leur donne des directives, les oblige à rester connectés le plus longtemps possible pour obtenir peut-être une course qu'ils ne peuvent choisir librement ; trois refus de leur part et c'est un message minatoire et dans certains cas la désactivation, c'est-à-dire la

privation de travail.

L'indépendance et la liberté de choix prônées par Uber et les autres plateformes sont, pour elles, la liberté d'exploiter avec encore moins de contraintes que dans une entreprise classique. Les moyens techniques sont modernes mais le sort est celui des travailleurs du 19^e siècle avec le règne du travail à la tâche.

Reconnaître le statut de

salariés à ces travailleurs, c'est leur reconnaître le droit à des congés payés, à une couverture sociale, au paiement des heures supplémentaires, bref au droit de vivre avec un minimum de dignité. Il y a quelque temps, un livreur à vélo des repas de Take Eat Easy a bataillé pour obtenir gain de cause, et d'autres, chez Uber ou ailleurs, s'apprentent à le faire.

Cette récente condamnation d'Uber et la remise en cause de ce qu'on présente comme le modèle de l'avenir sont un encouragement pour tous ceux qui ont commencé à contester cet esclavage moderne.

Sylvie Maréchal

Castorama – Englos : les salaires doivent augmenter

Les 9 et 10 janvier, des salariés de Castorama ont débrayé dans une quinzaine de magasins.

À Englos, dans le Nord, certains ont dormi deux nuits sur place, pour défendre leur pouvoir d'achat. Soutenus par des gilets jaunes, ils exigeaient des augmentations de salaire de 100 euros et l'application de la « prime Macron ».

Les syndicats dénoncent les salaires bloqués et l'amputation de 40 % de la participation.

Les actionnaires de Castorama, qui doivent recevoir 570 millions d'euros de dividendes d'ici 2020, ont largement de quoi payer.

Pour défendre le pouvoir d'achat, pas d'autre voie que celle que les travailleurs de Castorama ont entamée : imposer un autre rapport de force avec les capitalistes.

A.R.

SNCF : Brétigny, la justice désigne un coupable

Le 12 juillet 2013, un train déraillait à Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne, entraînant la mort de sept personnes et une trentaine de blessés. La responsabilité de la SNCF et de RFF (chargé à l'époque de l'entretien du réseau) était écrasante, tant les enquêtes ont montré que cet accident était dû à l'état de vétusté incroyable du réseau et à une baisse drastique des effectifs de maintenance.

Ainsi, la brigade chargée de l'entretien avait vu ses effectifs divisés par deux entre 2000 et 2012, passant de seize à huit cheminots.

C'était le résultat d'une politique d'abandon de l'entretien du réseau décidée en haut-lieu, au gouvernement et à la direction de la SNCF. Ainsi, entre 2000 et 2010, la branche infrastructure a perdu 5300 agents.

À de nombreuses

reprises, des cheminots et aussi des usagers compétents avaient alerté la direction de la SNCF sur la dangerosité de la zone, sans aucun résultat. Ce qui devait arriver arriva : une pièce métallique, l'éclisse, solidarissant deux rails, ne tenait plus que par un boulon sur quatre et a entraîné le déraillement.

La SNCF a tenté de faire obstruction à toute l'enquête, n'hésitant pas à

réaliser y compris des faux, comme la presse l'avait révélé, en 2016.

Mais, à la place des dirigeants et ministres, c'est aujourd'hui un cheminot, jeune cadre de proximité, qui est mis en examen pour homicides et blessures involontaires. Il lui est reproché de ne pas avoir détecté l'anomalie lors de la dernière tournée d'inspection avant l'accident, alors qu'il était seul, dans une zone particulièrement

dangereuse, et devait examiner en cinq heures et demi 8,4 kilomètres de voies et 24 aiguillages!

Cette mise en examen est scandaleuse. En dédouanant les véritables

responsables et leur politique criminelle, cette décision judiciaire, plutôt que de tirer les leçons du drame, prépare au contraire de nouvelles catastrophes.

Christian Bernac



Voiture renversée lors de l'accident de Brétigny.

Ateliers TGV, jamais deux sans trois...

Sur le site SNCF de Paris-Conflans, à l'initiative de certains d'entre eux, les cheminots ont débrayé trois jours de suite pour revendiquer une prime de 1200 euros.

C'est une prime que les cheminots « volontaires » de l'autre site, Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, touchent lors de leur transfert vers Paris-Conflans.

En effet la direction a programmé la fin de la maintenance TGV à Villeneuve, et un texte réglementaire de la SNCF la contraint à verser une prime aux cheminots qu'elle oblige ainsi à changer de site. C'est donc loin d'être un cadeau. Mais ceux de Conflans ont décidé, avec raison, d'exiger à leur

tour cette prime, même si elle ne peut évidemment pas remplacer une augmentation générale de salaire.

Ils réclament également la revalorisation d'une prime de nuit (actuellement de 9,77 euros) pour les cheminots en roulement jour/nuit/nuit, l'extension de cette prime pour ceux en 3x8, ainsi que le maintien des EVS (éléments variables de solde), correspondant à différentes indemnités, pendant les congés.

Lundi 7 janvier à minuit, près d'une soixantaine de cheminots ont cessé le travail et fait venir le cadre d'astreinte. Puis l'équipe de matinée a pris le relais. Le lendemain, de nuit, ils ont exprimé leur colère face au directeur. Devant son refus d'accéder à leurs demandes, une partie ont voté la grève et sont repartis à la maison. Puis, de nouveau, un petit débrayage a eu lieu le mercredi...

Quoi de mieux, pour exprimer ses vœux à la direction, que de débrayer? Les cheminots de Paris-Conflans ont bien commencé l'année.

Correspondant LO

RATP : toujours plus de précarité

À la RATP, le département de l'Ingénierie et celui des Systèmes informatiques et télécoms sont à eux deux ceux qui utilisent le plus de travailleurs prestataires : plus de 600.

Ce sont essentiellement des ingénieurs ou techniciens. Depuis les années 2000 où ce type de contrats s'est beaucoup développé, la précarité de ces emplois s'est encore renforcée.

Aujourd'hui, les prestataires ne sont même plus embauchés par de grandes entreprises telles qu'Altran ou Cap Gemini. Ils dépendent d'entreprises qui sont des filiales ou des sous-filiales de ces mêmes groupes, qui pour certaines peuvent n'avoir qu'un ou deux salariés. Ils peuvent aussi être intérimaires pour

une de ces filiales ou embauchés en CDI de chantier.

Concrètement, à l'Ingénierie par exemple, les 300 prestataires sont répartis dans 43 entreprises différentes.

Dans un même bureau, quatre prestataires qui font le même travail ont quatre patrons différents. Chaque prestataire a un salaire différent et les écarts avec un salarié de la RATP sont de 25 à 40% pour la même ancienneté. Toutes ces entreprises intermédiaires se sucent au passage sur le dos des salariés. Certaines profitent du fait que les travailleurs

ont besoin de renouveler leur titre de séjour pour les contraindre à accepter des salaires inférieurs à leur qualification et de moins bonnes conditions de travail.

Certains employeurs ne se gênent pas pour dire : « Si tu veux que je te retrouve une mission, il faut baisser ton salaire. » Quand le salarié refuse, il est licencié. Face à ces pressions, certains finissent par se mettre en freelance ou d'autres passent par une société de portage. Le développement de ces formes d'emploi vise à remettre en cause tous les droits acquis par les travailleurs.

À la volonté des employeurs d'individualiser leur statut au maximum, les travailleurs ne peuvent

Arbitraire patronal

La direction de la SNCF a envoyé le 10 janvier à un conducteur de manœuvre de Paris Rive-Gauche une lettre de licenciement.

Alors qu'il partait en formation de conducteur de ligne, il avait été le 4 décembre suspendu de toute fonction et de tout accès aux emprises ferroviaires. La SNCF n'a rien à lui reprocher mais, en raison de l'application de la loi Savary dite de sécurité intérieure, dont les décrets d'application datent de 2017, certaines professions dans le transport public sont aujourd'hui soumises à une enquête administrative. Or, celle-ci a révélé à cette occasion un avis d'incompatibilité.

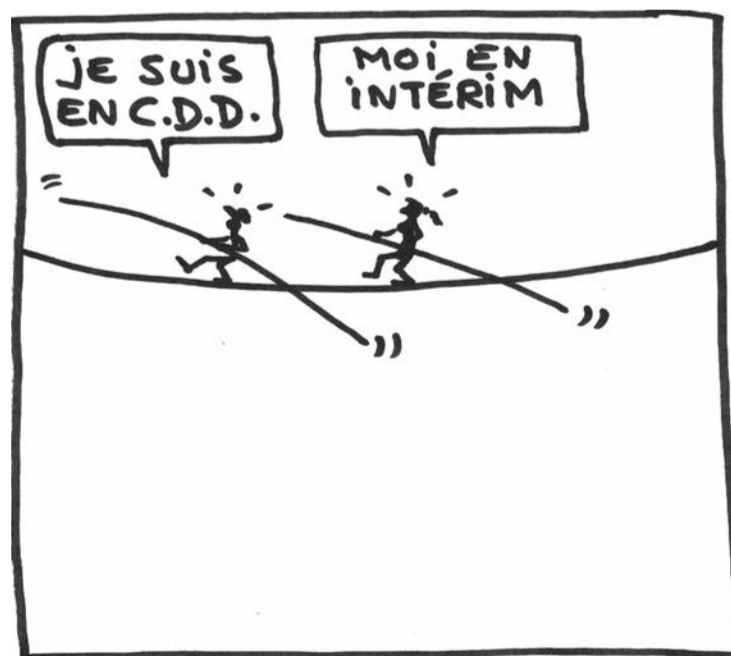
La direction de la SNCF, sans jamais fournir cet avis au travailleur ni formuler aucun reproche, a entamé une procédure de licenciement, sans même lui proposer

le reclassement, pourtant prévu dans ce cas par la loi Savary.

Il a fallu un rassemblement d'une centaine de cheminots à la gare Montparnasse, le 21 décembre, pour imposer que le collègue puisse assister à son propre entretien de licenciement! Un recours a été porté au tribunal administratif, dont l'audience aura lieu le 29 janvier.

Jeudi 17 janvier, un nouveau rassemblement de soutien était prévu à Montparnasse à 10 heures pour empêcher ce licenciement inique. Face à l'arbitraire patronal, il s'agit de défendre les droits élémentaires des travailleurs.

Correspondant LO



opposer que leur prise de conscience d'avoir des intérêts communs et les mêmes exploités. C'est ensemble

qu'ils pourront résister à ces attaques, à la RATP comme ailleurs.

Correspondant LO

Guadeloupe : grève chez Carrefour et Promocash

La grande majorité des 260 travailleurs de Carrefour Milénis et de Promocash, dans la commune des Abymes près de Pointe-à-Pitre, sont en grève depuis le jeudi 22 novembre.

La direction a voulu imposer un nouvel accord d'entreprise, qui prévoit la perte d'avantages acquis résultant d'accords plus favorables que la convention collective et gagnés sur de nombreuses années, lors de grèves ou de Négociations annuelles obligatoires (NAO). Entre autres, il y aurait une perte de 160 euros par mois sur les tickets restaurants et un remplacement de la prime de transport, pouvant aller jusqu'à 88 euros selon l'éloignement, par une prime de 16,66 euros. En tout, la perte serait d'entre 1600 et 2000 euros par an et par salarié.

Par la mobilisation et la grève, une très grande majorité d'entre eux ont refusé de se laisser dépouiller. Dès les premiers jours de la grève, soutenus par la CGTG et l'UGTG, ils se sont portés vers des magasins à enseigne Carrefour Market, dans plusieurs communes de Guadeloupe (Petit-Bourg,

le Moule...), pour s'adresser aux travailleurs du même groupe, qui seraient de toute évidence les prochains visés par l'offensive de la direction.

En réponse, la direction a prétendu que l'absence de signature syndicale en dessous de ses propositions scandaleuses lui donnait le droit de passer en force. Mais, la ligne de caisse de Carrefour Milénis étant totalement en grève, elle a dû fermer complètement l'hypermarché. Elle a bien tenté de remplacer les titulaires par des intérimaires, mais l'inspection du travail, interpellée par les grévistes, lui a intimé l'ordre d'arrêter.

Pour décourager les grévistes, le treizième mois, versé à la fin du mois de décembre, n'a pas été versé en totalité. Thierry Sablon, l'un des directeurs du groupe, s'est répandu en mensonges dans les médias, présentant les employés de Carrefour Milénis et de Promocash comme des privilégiés.



Pendant les fêtes de fin d'année, la direction a encore fait appel à des intérimaires, comptant sur les congés des inspecteurs du travail. Elle a envoyé une lettre affirmant qu'elle commencerait la mise en place de son plan dès janvier 2019. La grève n'a pas faibli pour autant. Les grévistes, qui ont installé leur piquet en évidence à l'entrée de l'hypermarché, sont soutenus par la population. Ils reçoivent des dons en nature et en argent pour les aider à tenir. Deux meetings de soutien unitaires, réunissant CGTG, UGTG, Combat ouvrier, Rebelle ! et le Parti communiste guadeloupéen (PCG), ont eu lieu les 28 décembre et 11 janvier, réunissant chacun 300 personnes sur les lieux du piquet de grève,

avec prises de parole des grévistes bien entendu.

Vendredi 12 janvier, ayant appris la présence du préfet en déplacement officiel aux Abymes, les grévistes sont allés s'y faire entendre en manifestation. Une médiation de la préfecture était décidée.

Lundi 14, les grévistes, toujours aussi enthousiastes et déterminés, sont allés à la rencontre de leurs camarades des entreprises de Despointes, comme ils le font régulièrement. Ce jour était le tour du Carrefour Market de la ville du Moule. Une réunion entre grévistes et patrons devait se tenir lundi 14 dans l'après-midi.

Les propriétaires, les Despointes, sont des békés c'est-à-dire des membres d'une vieille famille blanche dont les ancêtres ont fait fortune grâce à la traite des Noirs et

à l'esclavage. Aujourd'hui, ils perpétuent une exploitation pleine de morgue!

Le groupe Despointes (SAFO) détient, entre autres, une plateforme logistique au Havre et six aux Antilles-Guyane, trois magasins de gros et demi-gros sous enseigne Promocash aux Antilles-Guyane, un hypermarché sous enseigne Carrefour, 14 supermarchés intégrés et franchisés sous enseigne Carrefour Market et 90 magasins de proximité. En 2018, le groupe a réalisé 210 millions d'euros de bénéfices en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Et il ose pleurer misère!

Les grévistes, dans le bras de fer engagé, méritent le soutien actif de tous les travailleurs et de tous les militants du mouvement ouvrier.

Pierre-Jean Christophe

Liebherr-Aerospace – Toulouse : mobilisation pour les salaires

La mobilisation pour les salaires à l'usine Liebherr-Aerospace de Toulouse, commencée avant les congés de fin d'année, a repris dès la rentrée. La manœuvre de la direction, qui avait placé les négociations de salaires (NAO) au moment des fêtes, a échoué : le mécontentement ne s'est dissous ni dans les chocolats ni dans la galette.

Pour calmer les travailleurs, la direction avait promis de « faire progresser les salaires, pour reconnaître l'engagement et la contribution à la croissance de l'entreprise ». Les propositions ont montré ce que valaient ces paroles : même pas une fève ! Pour les ouvriers, cela représenterait 2,85 % d'augmentation générale, les miettes restantes en augmentations individuelles ou primes d'ancienneté. Pour un salarié touchant 2000 euros, cela ferait 54 euros. Pendant ce temps, l'actionnaire unique (la famille Liebherr), lui, va toucher 80 millions d'euros de dividendes pour l'année 2018, soit 4460 mensuels par salarié ! Les cadres notés « fait bien son travail » auraient

3,1 % d'augmentation, les « doit faire un effort » seulement 1,5 %, les « mauvais élèves » 0 %, comme à l'école.

À tout ce mépris, la direction ajoute un chantage à la signature : soit les syndicats signent, soit c'est le retour à la première proposition (-0,2 %). La CFDT et la CFE-CGC ont annoncé leurs signatures, seule la CGT refuse de signer.

Depuis le 8 janvier, et pendant une semaine, les salariés se sont retrouvés en assemblée générale à l'occasion de grèves et débrayages pour une augmentation des salaires uniforme pour tous. La CGT a chiffré le rattrapage nécessaire à 500 euros par mois pour tous.

Sur les deux unités de production, Campsas et



Toulouse, en additionnant tous ceux qui ont tenu à manifester leur mécontentement au moins une fois, que ce soit en équipe ou en journée, au moins 300 ont dit aux directeurs ce qu'ils pensaient de leurs propositions. Lors des passages dans les services, l'immense majorité de ceux qui étaient à leur poste ont

manifesté leur soutien aux grévistes. La signature des syndicats a désamorcé pour cette fois le mouvement. Mais les grévistes ont décidé lors de leur dernière assemblée générale de s'adresser à travers un sondage à tous les salariés de l'entreprise. La revendication demeure et, fin janvier, la direction va négocier

une prime supplémentaire de participation. Cela peut relancer la volonté de se battre.

Ceux qui ont agi sont convaincus que ces mouvements de grève sont la seule chose qui peut faire plier la direction car, sans le travail des salariés, il n'y a pas de profits.

Correspondant LO

Amiante : la justice contre les victimes

Comment les victimes de l'amiante peuvent-elles obtenir un procès pénal, qui établirait la responsabilité des industriels et de leur Comité permanent amiante (1982-1995) dans l'utilisation de cette fibre cancérigène qui cause 3 000 morts par an ? Depuis vingt-deux ans, aucune des nombreuses plaintes déposées par des associations de victimes n'a abouti.

La façon dont la justice a tout fait pour rendre nulles les plaintes de travailleurs de l'usine sidérurgique Sollac Dunkerque (aujourd'hui ArcelorMittal) est significative.

La fibre d'amiante fut utilisée partout sur ce site pour ses propriétés d'isolant thermique et électrique, bien que reconnue cancérigène en France depuis 1973. En 1996, l'association régionale des victimes de l'amiante (Ardeva) déposait une plainte. En 2005, après jugement et appels, celle-ci était définitivement rejetée, au nom de la loi Fauchon sur l'impossibilité de condamner les délits non intentionnels !

Peu de temps après, une nouvelle plainte de trois travailleurs de Sollac, soutenue par l'Ardeva, fut déposée. La justice ne fit pas les enquêtes nécessaires. Le procureur

allait même tenter en 2013 de faire renoncer les victimes. Puisqu'un procès général allait avoir lieu, disait-il, il n'était pas utile que des plaintes par usine soient déposées. Sauf que ce procès général s'est encore éloigné après le dessaisissement en mars 2013 de la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy qui l'instruisait au Pôle de santé publique à Paris.

Le 22 mai 2017, la justice envoyait aux plaignants un avis selon lequel l'instruction devait s'arrêter, car il n'était pas possible de connaître le début de l'empoisonnement et donc d'inculper qui que ce soit. Cela au nom d'un rapport médical qui ne disait pas du tout cela, mais au contraire que l'intoxication des travailleurs avait commencé dès l'embauche. Les victimes ayant demandé la nomination d'un expert scientifique,



Mobilisation des femmes de victimes de l'amiante, à Dunkerque, en janvier 2018.

la justice la leur refusa et la chambre de l'instruction alla même jusqu'à refuser de transmettre un appel en novembre 2017, refus qui allait être confirmé en mai 2018.

Face à ce mur judiciaire, l'Ardeva déposa une nouvelle constitution de partie civile pour 161 travailleurs de Sollac Dunkerque en octobre 2017. Treize jours plus tard, la justice la déclarait irrecevable. Les plaignants firent appel. Le 14 décembre 2018, la cour d'appel la jugeait recevable, ouvrant la voie à une instruction et à un procès pénal. Mais le 20 décembre le procureur

général, qui est placé sous l'autorité du ministre de la Justice et donc du gouvernement, demandait à la Cour de cassation de prononcer l'irrecevabilité. Cependant les plaignants ne baissent pas les bras et comptent poursuivre la procédure.

L'Association nationale des victimes de l'amiante et autres polluants (AVA), née de la fusion de l'Ardeva et du comité anti-amiante de la faculté parisienne de Jussieu, a annoncé qu'elle déposerait une citation directe collective des responsables de l'intoxication à l'amiante devant le tribunal de grande instance

de Paris. À cette démarche pourraient s'associer toutes les victimes, quelle que soit l'entreprise dans laquelle elles ont travaillé.

Au-delà de l'amiante, l'AVA veut aussi mettre en cause l'utilisation d'autres polluants, comme le glyphosate, les pesticides, les perturbateurs endocriniens, dont les conséquences sanitaires peuvent être aussi dramatiques que l'amiante dans les années à venir. C'est un long combat, pleinement justifié, mais qui visiblement se heurte à des intérêts puissants qui savent se faire entendre en haut lieu.

Serge Viard

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Bangladesh : grèves pour les salaires

Plusieurs dizaines de milliers d'ouvrières et ouvriers du prêt-à-porter du Bangladesh ont entamé leur deuxième semaine de grèves et de manifestations pour demander une hausse de leurs salaires, paralysant les faubourgs industriels de la capitale Dacca. Les charges de police ont tué un manifestant et en ont blessé dix autres.

Si les ouvriers payés au plus bas taux ont été augmentés au 1^{er} janvier, portant leur salaire à l'équivalent de 83 euros mensuels, cela reste cependant très insuffisant pour vivre, et il en va de même pour la majorité des salariés du textile. Dimanche 13 janvier, le gouvernement a négocié un accord avec des représentants syndicaux et patronaux pour augmenter aussi les six autres niveaux, mais cela n'a pas arrêté les grèves pour autant.

Les salaires des travailleurs du Bangladesh sont parmi les plus bas du monde. Mais les patrons du textile, qui ont leurs entrées à tous les échelons du gouvernement, disent ne pas pouvoir payer plus leurs ouvriers sans courir à la faillite. Ceux-ci « doivent comprendre qu'on ne peut pas les payer au-delà de ce qui a été conclu, sous peine de devoir fermer nos usines », a déclaré le dirigeant du puissant syndicat patronal, « ils devraient plutôt nous aider à

les faire tourner ».

Ces patrons rognent sur tout pour gonfler leurs bénéfices : les salaires, la sécurité (près de deux milliers d'ouvriers sont morts ces dernières années entre les incendies et l'effondrement du Rana Plaza), la santé, les aides sociales, etc., et ils voudraient aussi que leurs ouvriers acceptent sans rien dire!

Derrière l'exploitation féroce que ces employeurs font subir à leurs salariés se trouvent des multinationales occidentales qui profitent du travail à bas coût fourni dans les 4 500 ateliers du pays. Le prêt-à-porter fournit plus de 80 % des exportations, dirigées vers une cinquantaine d'enseignes. Les plus connues sont H&M, Walmart, Primark, Tesco, Aldi, Zara, Carrefour et Auchan en France, etc.

Toutes ces entreprises font pression pour que la production leur soit vendue au plus bas prix, dans des délais très brefs, ce qui



MOHAMMAD PONIR HOSSAIN

en fait les principales responsables des conditions de travail et des salaires lamentables des ouvriers bangladais.

De par leur nombre – plus

de quatre millions – leur importance économique, leur regroupement géographique et leur volonté de ne pas se laisser écraser, les ouvrières et les ouvriers du

textile bangladais représentent une force qui pourrait se faire craindre du gouvernement et des possédants du pays.

Marianne Lamiral

Affaire Ghosn : millions et prison

Carlos Ghosn, PDG de Renault, ex-PDG de Nissan et Mitsubishi, reste en prison au Japon. Le tribunal de district de Tokyo a rejeté sa demande de mise en liberté sous caution, les procureurs invoquant un risque de destruction de preuves.

Sous réserve de nouveaux développements ou d'une intervention diplomatique, Ghosn devra attendre plusieurs mois qu'un procès ait lieu. Mais les preuves sont de notoriété publique et constituent même un affront pour les 450 000 salariés qui produisent les profits de l'alliance des trois constructeurs, dans les usines de 34 pays de tous les continents. Ghosn a été rémunéré, pour l'année 2017, treize millions d'euros soit 915 fois le smic. Et encore,

il avait accepté de baisser quelque peu son salaire en comparaison des deux années précédentes!

Outre la minoration de ses revenus déclarés au Japon pendant huit années en tant que PDG de Nissan, outre la couverture de ses pertes personnelles aux dépens de Nissan lors de la crise financière de 2008, Ghosn est maintenant aussi mis en examen pour son rôle – et surtout ses émoluments – dans Nissan Mitsubishi BV. Cette holding

a été montée en juin 2017 aux Pays-Bas au nom de l'alliance; grâce à ce montage, le PDG franco-libano-brésilien aurait, au titre d'un accord secret, obtenu en quelques mois une rémunération de sept millions d'euros. Un autre demi-million serait aussi venu heurter les épinards d'une de ses proches collaboratrices.

Ce mode de fonctionnement des capitalistes et de leurs capitaines d'industrie, consistant à accumuler des fortunes en sous-payant le travail des salariés, à les investir dans la finance mondiale sans oublier de se servir largement au passage en considérant que les lois et les réglementations sont faites pour être tournées

à leur profit, est la norme dans la grande bourgeoisie. Ces PDG milliardaires choisissent d'être imposés là où cela les arrange, en Suisse pour le PDG d'Altice, à Hong-Kong pour celui de Schneider Electric, et l'optimisation fiscale légale fait le reste. Rien qu'en France, les salaires auto-octroyés par ces messieurs pour 2017 dépassaient cinq millions d'euros, et même dix millions pour cinq d'entre eux dont Ghosn. Même le PDG de Technicolor qui avait affiché quatre ans de suite les mauvais résultats de l'entreprise avait vu son salaire 2017 augmenter de 36%!

Ce tourbillon de millions, comme ceux des dividendes versés – en partie aux

mêmes d'ailleurs – a de quoi faire enrager tous ceux qui en sont à l'origine grâce aux salaires insuffisants, aux suppressions de postes, aux cadences insupportables et au chômage que cette situation voulue entraîne. Une prime « Gilets jaunes » de 500 euros a été annoncée pour fin janvier aux salariés de Renault, ainsi qu'aux travailleurs intérimaires – ce qui n'est que normal. Cela ne réglera évidemment en rien les problèmes récurrents de pouvoir d'achat. L'argent existe, on le voit une fois de plus, dans les coffres des capitalistes : les travailleurs savent où le prendre.

Viviane Lafont

Macron en Normandie : partie de campagne

Le 15 janvier Macron a réuni 600 maires de communes rurales de Normandie sept heures durant dans le village de Grand Bourgtheroulde.

Il les a écoutés égrener leurs demandes en termes polis car filtrés par le respect qu'un élu est censé porter aux institutions. Cette opération de communication censée lancer le grand débat

a ensuite consisté à répondre comme Macron le fait maintenant depuis deux semaines : on peut parler de tout mais surtout ne décider de rien. Il ne changera pas sa politique qui réussit si bien

aux riches et aux actionnaires et, pour le reste, on amusera la galerie en attendant que ça se tasse.

Avant la mise en scène institutionnelle, Macron avait fait la saynète de la conversation de bistrot, déclarant qu'il fallait responsabiliser les pauvres car certains d'entre eux

« déconne ». Le fils de médecin-énarque-banquier-ministre-président qui la joue populaire n'est que ridicule. Le fondé de pouvoir du grand capital qui parle de responsabiliser des pauvres que sa politique fabrique en permanence, c'est vieux comme la bourgeoisie.

La réunion aurait été plus enlevée si les manifestants avaient réussi à pénétrer le village, mais la police était là en nombre pour les en empêcher. Dommage, cette fois au moins un Président aurait pu être moulé à la louche en Normandie...

Paul Galois